

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:
 KWARTALNIE..... 4 fr.
 PÓLROZNIENIE..... 8 fr.
 ROCZNIK..... 15 fr.

Zagranicą :

ROCZNIK..... 18 fr.

TELEFON :

TRUDAINE 61.42

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 4 fr.
 SIX MOIS..... 8 fr.
 UN AN..... 15 fr.

Etranger :

UN AN..... 18 fr.

TÉLÉPHONE :

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3 bis, rue La Bruyère, 3 bis — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Paris, le 20 janvier 1917.

Au cours des deux dernières semaines sont produites deux déclarations officielles touchant la question polonaise : d'abord celle de l'empereur de Russie, puis celle de l'Entente tout entière.

L'ordre du jour de l'empereur Nicolas aux troupes de terre et de mer, publié à la fin de décembre 1916, affirme que « la Russie n'a pas encore réalisé les devoirs créés par la guerre : la possession de Constantinople, ainsi que la création de la libre Pologne, composée de ses trois parties jusqu'à présent séparées ».

La haute portée de cet acte consiste d'une part en son côté formel, c'est-à-dire dans le fait qu'il a été publié et signé par le monarque lui-même, de l'autre en sa teneur. Dans cette proclamation les paroles de l'empereur marquent incontestablement un grand pas en avant, par rapport à toutes les énonciations de la Russie faites jusqu'à présent. L'ordre du jour de l'empereur ne parle pas d'autonomie en général, et encore moins d'autonomie limitée aux droits nationaux, économiques et culturels, à l'exclusion des droits politiques, comme le désirait M. Stürmer, mais parle comme d'un « des devoirs créés par la guerre », de « la création de la libre Pologne, composée de ses parties jusqu'à présent séparées », et par cela même pose implicitement le principe de l'Etat polonais, qu'il ne devrait plus être permis de nier désormais même à la bureaucratie la plus réactionnaire.

Une interprétation des paroles du souverain dans le sens précis de la constitution de l'Etat polonais ressort aussi de la déclaration du comte Wielopolski, membre du Conseil de l'Empire, laquelle, après l'audience de cet homme politique polonais chez l'empereur, a été communiquée à la presse : « Je suis autorisé, a-t-il dit, à affirmer qu'au cours de mon audience j'ai été informé que la Pologne unie, dont parle l'ordre du jour de l'empereur, obtiendra un gouvernement parlementaire, avec une Diète polonaise, et une armée nationale. »

C'est aussi à l'ordre du jour impérial que se réfère la note adressée par l'Entente à M. Wilson dans un passage concernant la Pologne, où il est dit : « Les intentions de Sa Majesté l'empereur de Russie à l'égard de la Pologne ont été clairement indiquées par la proclamation qu'il a adressée à ses armées ». Du fait que l'Entente parle de la Pologne en précisant les buts de guerre des Alliés, on est en droit sans aucun doute de tirer la conclusion, que les intentions de l'empereur de Russie sont aussi les intentions de l'Entente tout entière, que — comme nous l'avons vu, il y a un mois, dans la dépêche de MM. Briand et Asquith à M. Stürmer — elle reconnaît à la Russie « l'initiative » dans la question polonaise, mais, croyons-nous, ne voit pas dans la question polonaise une question intérieure russe, ce à quoi s'oppose unanimement l'opinion polonaise, en égard à des considérations de principe, non moins qu'à des considérations de fait, car deux années de guerre ont démontré que les plus magnanimes intentions du souverain russe ont été réduites à néant par les dirigeants et les fonctionnaires réactionnaires de l'Etat.

La signification internationale de la question

polonaise a été d'ailleurs nettement soulignée dans le télégramme susmentionné de MM. Briand et Asquith où il est affirmé que « l'union restaurée de la Pologne constituera un élément primordial du futur équilibre européen ».

Nous pensons qu'interpréter dans ce sens les paroles de la note de l'Entente, c'est certainement répondre aux désirs de ses auteurs qui y arborent le fier programme de la lutte « pour la sauvegarde de l'indépendance des peuples, du droit et de l'humanité ».

AU CHAMP D'HONNEUR

Michel Międowicz, volontaire polonais pour la durée de la guerre dans l'armée française, originaire de la Pologne, dite, allemande, est tombé au Champ d'Honneur. Sa mort a été honorée d'une Citation à l'Ordre de l'Armée :

« Blessé mortellement, le 23 janvier 1916, au combat de Y... en allant volontairement chercher le corps d'un blessé. Vrai légionnaire, dévoué à ses chefs, brave jusqu'à la témérité. »

François Andrzejewski, volontaire polonais pour la durée de la guerre dans l'armée française, originaire du Royaume de Pologne, mineur, vient de tomber au Champ d'Honneur sur le front de Salonique.

Vincent Golbik, volontaire polonais dans l'armée française, originaire de Silésie Pologne, dite, allemande, mineur, vient de tomber au Champ d'Honneur sur le front de Salonique.

Joseph Turek, volontaire polonais dans l'armée française, originaire de Galicie Pologne, dite, autrichienne, vient de tomber au Champ d'Honneur sur le front de Salonique.

Jean Turek, frère du précédent, volontaire polonais dans l'armée française, est tombé au Champ d'Honneur au Maroc.

F. Dunikowski, volontaire polonais dans l'armée canadienne, vient de tomber au Champ d'Honneur en France.

R. Metrasz, volontaire polonais dans l'armée canadienne, vient de tomber au Champ d'Honneur, en France.

F. Sikorski, volontaire polonais dans l'armée canadienne, vient de tomber au Champ d'Honneur en France.

R. S. O. Drowski, volontaire polonais dans l'armée canadienne, vient de tomber au Champ d'Honneur en France.

D. Futurański, volontaire polonais de l'armée canadienne, vient de tomber au Champ d'Honneur en France.

Stanislas Bobryk, soldat du Corps expéditionnaire russe sur le front français, originaire du Royaume de Pologne, vient de tomber au Champ d'Honneur en France.

Les profanateurs de l'Histoire

Quand l'heure viendra de reconstituer dans son ensemble le drame sans nom de la Pologne contemporaine, je vois pour l'historien de demain un chapitre qui dépasserait les autres en sinistre beauté, et ce chapitre porterait à peu près le titre des présentes lignes. En fouillant dans la formidable « littérature de guerre », dans les journaux, livres et brochures d'Allemagne, d'Autriche, de Turquie et de Bulgarie, et aussi, hélas ! dans certaines publications polonaises, l'historien retrouvera les lignes d'un vaste plan qui, pour l'instant, dans la bousculade des événements, échappe un peu à nos regards.

On lit, par exemple, dans tel journal saxon que le professeur Bäcker vient de découvrir avec émotion, parmi les collections des musées de Leipzig, de vieux hanaps du XVI^e et du XVII^e siècles qui ont appartenu à des étudiants polonais. Une autre fois, un couplet de Mickiewicz ou trois lignes de Lelewel permettent à un critique teuton de conclure que les meilleurs Polonais des temps passés avaient foi en l'Allemagne et en ses aspirations libérales. Puis voici dans l'*Osmanischer Lloyd* de Constantinople une longue étude où le docteur Schrader, prenant occasion de l'anniversaire de la mort de Mickiewicz, rappelle toutes sortes de détails sur l'existence du grand poète en Turquie. Je tombe, dans un louche organe de Posnanie, sur un article d'un litterateur bulgare qui fait un parallèle entre la Pologne et le royaume de Ferdinand, et qui nous apprend que Ladislas le Varnénien est tombé « pour la libération de la Bulgarie ». On n'en finirait pas à vouloir compter le nombre des articles enthousiastes que publie depuis des mois sur la Pologne la presse de Constantinople et celle de Sofia, sans compter, bien entendu, celle de Vienne et de Berlin. Depuis la proclamation du 5 novembre, c'est un déluge.

Mais un déluge discipliné et méthodique. Le vieux bon Dieu de Berlin règle le jeu des grandes eaux. Il a son idée en tête, et il en poursuit la réalisation avec cette effrayante sagesse d'organisation qui a fait sa force jusqu'à ce jour.

Il s'agit, comme on sait, d'incorporer la Pologne au fameux système de l'Europe centrale, à la vaste coalition composée de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Bulgarie et de la Turquie. Qu'on essaie de détourner la Pologne de ce côté, qu'on travaille à établir entre elle et ce bloc une solidarité actuelle d'intérêts politiques et économiques, passe encore, on le comprend. Les coalisés en sont à la nécessité de faire fleche de tout bois. Mais ce qui passe la mesure de la hardiesse et de l'impudence, c'est qu'on prétend, en cette besogne, s'autoriser du passé et bâtir les combinaisons d'aujourd'hui sur les fondements séculaires de l'histoire. Les empires du Centre procèdent depuis des mois à un immense truquage de l'histoire polonaise, ils lui font subir une déviation monstrueuse, essayant de l'accommoder aux intérêts du moment, pour faire croire aux Polonais que les alliances auxquelles on les invite sont dans le sens même de leur évolution et que l'avenir qu'on leur propose ne fera que prolonger leur passé. Les Boches ne se contentent pas d'annexer les territoires, ils annexent les annales des peuples et leurs souvenirs.

Malgré Frédéric II, malgré Bismarck, malgré Bülow et l'hakatism, et la loi de colonisation, et la loi d'expropriation, voici donc une multitude d'articles, de conférences et de brochures qui démontrent aux Polonais que les Allemands sont leurs alliés naturels et qu'ils sont tout disposés à être leurs bienfaiteurs. Qu'est-ce que la Pologne dans le passé comme dans le présent ? le rempart de l'« Europe », le bouclier de l'« Occident » contre la barbarie asiatique. L'« Europe », l'« Occident », vous entendez bien que c'est l'Allemagne. Le thème est inlassablement repris par les scribes de Bethmann-Hollweg, et le refrain obsédant est corné aux oreilles des habitants du Royaume. On trouve, hélas ! des fibres polonaises dans cet orchestre. L'Allemagne alliée naturelle de la Pologne ! La Pologne rempart des Hohenzollern ! Si tout un siècle de tragédie posnanienne ne suffit pas à rétorquer cette imposture, nous en appellerons à deux, à trois, à dix autres siècles, à toute l'histoire de la Pologne depuis qu'elle respire et qu'elle porte un nom.

A cause des libertés relatives dont a joui jusqu'ici la terre galicienne, il peut sembler, à pre-

mière vue, qu'il y ait moins d'impudence à vouloir trouver dans le passé une affinité entre la Pologne et l'Autriche. Mais qu'est-ce que nous comprendrons à l'histoire des Piast et des Jagellons si nous ne la concevons pas, dans son ensemble, comme une lutte obstinée contre les « Etats du centre » ? La Pologne, jusqu'au XVI^e siècle au moins, n'a-t-elle pas été l'adversaire de l'impérialisme germanique d'abord, puis de l'impérialisme des Habsbourg ? N'est-ce pas contre les Etats du centre que la France a cherché son appui ? Sa ruine n'a-t-elle pas été déterminée par l'action des Etats du centre qui avaient enfin trouvé, pour le succès de leurs ambitions, l'appui de la Moscovie ? La force des Etats du centre, enfin, n'est elle pas faite des débris de l'héritage laissé par les Jagellons ? Pour dire à leur victime les bons sentiments qu'ils nourrissent à son égard, ils ont attendu le moment où l'appui de l'Orient leur manque, où l'ancien complice se dégage, où le pays meurtri, à la faveur de ces circonstances, tressaille à nouveau et essaie de se relever. Ils ne remuent la Pologne que pour la rouler vers leurs tranchées et s'abriter derrière son corps.

Il faut penser à cela pour goûter l'amère saveur des campagnes de presse organisées dans les Balkans et sur le Bosphore. Les journalistes de Sofia saisissent toutes les occasions d'associer leur pays aux « frères slaves de la Vistule ». L'année dernière, plusieurs expositions des Légions ont eu lieu dans la capitale de Ferdinand. Quand une délégation parlementaire allemande est allée visiter le Cobourg, on a cherché un Polonais pour l'y adjoindre, et l'on a trouvé la créature qu'il fallait, le triste Drucki-Lubecki. Maintenant que l'idée du Mitteleuropa a bien pris corps, les Prussiens des Balkans multiplient les coquetteries à l'adresse de Varsovie. On fait savoir que Mickiewicz est adoré des Bulgares cultivés, ou que le prince Adam Louis Czartoryski est étroitement apparenté à Ferdinand, ou que l'archiduc Charles-Etienne, candidat au trône du Royaume, mariera peut-être son fils et héritier à la fille du roi de Bulgarie. Quelles choses étranges se combinent dans les cuisines de la Wilhelmstrasse ?

L'autre jour, le Comité jeune-turc a publié une brochure sur la Pologne, et le *Mir* de Sofia s'est empressé d'en donner la traduction. Que Mickiewicz soit mort à Constantinople, — et tout ce monde semble abuser singulièrement de cette gloire, — que la Turquie ait trouvé conforme à son intérêt, à un moment donné, de ne plus batailler contre la Pologne, qu'elle ait refusé de reconnaître le démembrement de ce pays, cela empêche-t-il qu'une des plus grandes missions des « frères slaves de la Vistule » ait été, pendant des siècles, de faire obstacle aux progrès de l'Infidèle ?

Pauvre pays de souffrance et d'héroïsme, toi qui vécus dans la haine inexpiable de la force teutonne, on t'invite à collaborer à ses forfaits. Toi qui sacrifias des générations pour le salut de la Chrétienté, on veut que tu fraternises avec les Janissaires, que tu embrasses les Bachibouzouks, et que ton aigle blanc, qui déchira tant de fois l'étendard vert du Prophète, aille maintenant s'abriter dans ses plis. Toi qui, entre tous les peuples slaves, représentas en Europe les maximes de liberté, de droit et d'humanité, on te demande de mettre la main dans celle de ces Slaves dégénérés qui ont importé dans les Balkans les méthodes féroces du germanisme.

Est-elle assez monstrueusement bouffonne, cette idée de faire du pays des Jagellons le sup-pôt des Hohenzollern et des Habsbourg, et de vouloir jeter contre l'Occident qu'il a toujours aimé, contre l'Italie, la France et l'Angleterre, le pays des Sobieski transformé en frère d'armes des soudards de Ferdinand et d'Enver Pacha !

Tombe de Wawel, la pince des crocheteurs vous viole.

L'or de vos couronnes et de vos sceptres, les bijoux de vos attributs, symbole de liberté et de patriotisme, voici qu'on est en train de les remplacer par une ferraille ignominieuse. On fait de votre aigle un vautour. La vermine grouille sur les parchemins de la Pologne et sur ses blasons. Que ne se trouve-t-il quelque part une grande voix, une voix de *Châtiments* et de *Légende des Siècles*, pour chanter l'infamie de cette pollution ? Les Allemands, qui brûlaient les bibliothèques, ont trouvé mieux encore : les livres qu'ils épargnent, ils les raturent et ils les truquent. Anéantir l'histoire ne leur suffit pas : ils la refont. Les Huns n'étaient capables que de détruire, de faire des cendres avec de la vérité. La Prusse, elle, en fait de l'imposture.

HENRI SIGISMOND.

SUR LA POLOGNE

Nous sommes réunis pour nous entretenir de la Pologne (1). Comment parler d'un pareil sujet sans émotion, quand on sait un peu l'histoire du passé et l'histoire du présent, quand on est Français, quand on connaît les relations qui ont existé à travers les siècles entre la Pologne et la France, quand on a visité la Pologne, quand on a été reçu avec l'hospitalité la plus cordiale à l'intérieur des familles polonaises ? Si, pour parler bien d'un sujet, il faut en parler *con amore*, je puis vous dire que j'apporte ici les sentiments sincères d'un vieil ami de la Pologne.

* *

La Pologne, qu'est-ce au juste ? Nous le savons si mal, nous autres en Occident, à qui nos atlas présentent des images de la Pologne actuelle, qui sont vraies matériellement, qui sont fausses en ce qui concerne l'âme et les destinées de ce pays. Car, vous le savez, depuis 1795, depuis cent vingt et un ans, le corps de la Pologne est coupé en trois tronçons. Comprenez bien tout ce qu'il y a d'affreux dans ce dépècement. Supposez que notre France, avec ses quarante millions d'habitants, ait été tout à coup tailladée dans sa chair vive et que des bourreaux aient fait de cette martyre trois morceaux, chacun d'eux emportant son lot de membres ensanglantés. Non, cela est impossible, diriez-vous ; cela ne pourrait pas être. Eh quoi ! le nom de notre patrie, à nous Français, qui fut grande au cours des siècles, ne s'appliquerait plus qu'à un être de convention, qui ne serait ni un Etat ni un organisme, un je ne sais quoi d'hybride, d'amputé, de meurtri, composé de membres épars gisant sur le sol. Non, cela ne saurait être. Eh bien ! cela est. C'est le sort même de la Pologne, avec cette différence qu'au lieu de s'appliquer à un territoire de 530.000 kilomètres carrés, qui est la superficie de la France, le dépècement s'est appliqué à un territoire de 764.000 kilomètres carrés.

Oui, la Pologne dans son ensemble, telle qu'elle existait avant la première amputation, celle de 1772, avait une superficie qui égalait environ une fois et demie la superficie de la France. Pour beaucoup d'entre nous, la Pologne c'est la région de Varsovie ; c'est bien autre chose que les terres varsoviennes.

Suivons au nord les côtes de la Baltique depuis l'embouchure de la Duna jusqu'à Gdansk ou Danzig. C'était la façade de la République sur la mer, à l'exception de l'enclave prussienne de Königsberg, qui appartenait à l'ennemi détesté, à l'Allemand de Berlin. La Courlande avec Mitau, la Mazovie, la Prusse occidentale étaient les principales parties de ce front nord de la Pologne.

Du côté de l'ouest, la Pologne englobait à peu près tout le bassin de la Warta et s'avancait presque jusqu'à Francfort-sur-l'Oder ; cette partie s'appelait le grand-duché de Poznan ou de Posen, la Posnanie.

Au sud, c'était la Galicie, avec deux villes importantes, Cracovie, la vieille capitale, et Lwów ou Lemberg ; puis la Podolie, qui s'étendait entre le Dniestr, ancien Tyras, qui formait la frontière de Turquie, et le Dniepr, ancien Borysthène, qui formait la frontière de Russie.

A l'est, la frontière de la Pologne suivait à peu près la direction du sud au nord, de Kiev à Smolensk, le long de la Petite Russie (région de Kiev) et le long de la Russie blanche (région de Mohilev). Enfin une large emprise sur la rive droite de la Drina achevait de dessiner le territoire de la Pologne jusqu'à la frontière de la Livonie russe et de la Courlande polonaise.

En somme la Pologne du côté de l'est arrivait presque jusqu'à Smolensk, comme du côté de l'ouest elle arrivait presque jusqu'à

(1) Conférence faite, le vendredi 12 janvier 1917, à la Sorbonne.

Francfort-sur-l'Oder, environ un millier de kilomètres à vol d'oiseau. Cent vingt ans d'administration étrangère n'ont pas fait disparaître ces frontières plusieurs fois séculaires. Un Polonais me racontait récemment ceci. Un jour qu'il voyageait sur la ligne de Minsk à Moscou, il remarqua un de ses compagnons de voyage qui, en arrivant à la gare de Smolensk, fit un grand signe de croix et dit à haute voix : « Enfin, grâce à Dieu, me voilà en Russie. » Pour ce Russe nationaliste, toute la terre à l'ouest de Smolensk, ce n'était pas la Russie, c'était une terre étrangère, c'était la Pologne ; et ce bon Russe avait parfaitement raison.

Faisons attention à ces dimensions considérables : un millier de kilomètres de l'ouest à l'est, plus que la distance de Brest à Nice ; onze cent cinquante kilomètres environ du nord au sud, des côtes de Courlande à la frontière de Podolie, soit la distance de Calais à Madrid, ou de Lille à Rome, ou encore de Brest à Leipzig. Plaine immense, qui s'ouvre, sans solution de continuité à l'est sur la plaine russe, à l'ouest sur la plaine germanique ; elle n'a de limites naturelles que du côté du sud-ouest, là où les terrasses de la Galicie viennent s'appuyer à la grande muraille des Carpathes. « Polonia » veut dire la Plaine ; les Polonais, c'est exactement l'antithèse de montagnards.

Les fleuves qui circulent sur ce sol sans relief sont de grandes masses d'eau paresseuses. Telle la Vistule, Wisla, qui est le fleuve polonais par excellence. A Cracovie, à 900 kilomètres de la Baltique, elle n'est qu'à 215 mètres d'altitude. Puis elle serpente lentement à travers de grandes couches d'argile, qui sont de riches terres à blé, ou à travers des terrains sablonneux, qui sont couverts à perte de vue de forêts de sapins. Après Varsovie, à droite, un vaste système fluvial forme le principal affluent de la Vistule ; il est fait de deux grandes artères, le Bug, qui vient de la Russie rouge, la Narew, qui déverse les marais de la Lithuanie et les lacs de la Prusse orientale.

Au Dniepr, qui arrose ou limite les provinces orientales de l'ancienne Pologne, appartient un grand affluent à droite, la Bérésina, de tragique mémoire. Son nom veut dire la rivière des Bouleaux ; elle coule, en effet, à travers des forêts, forêts de bouleaux, forêts de sapins, toujours des forêts. Un autre affluent de droite du Dniepr, le Pripet recueille les eaux des marais de Pinsk, qui couvrent à peu près toute la Podlésie. Il y a là près de quatre millions d'hectares qui ne sont que des marais infranchissables ou des marécages forestiers.

* *

Sur ce pays de climat rude, où les hivers de neige durent près de trois mois, vivent aujourd'hui 22 millions d'habitants, de race ou de langue polonaise, soit 12.000.000 et demi en Russie, 5.300.000 en Autriche-Hongrie, 4.200.000 en Prusse. En ajoutant à ces chiffres, les Polonais répartis dans divers pays de l'Europe, de l'Amérique du Nord où ils sont plus de 3 millions, de l'Amérique du Sud, etc., on arrive à un total qui dépasse 26 millions pour l'ensemble des Polonais dans toutes les parties du monde. Remarquons que, du fait de ce chiffre, les Polonais d'Europe se placent au septième rang des populations européennes, après les Russes, les Allemands, les Austro-Hongrois, les Anglais, les Français, les Italiens, et avant les Espagnols. Il faut bien retenir ces chiffres pour comprendre la gravité du problème polonais. Quand il s'agit du sort de 22 à 23 millions d'hommes, ce chiffre seul suffit à imposer le respect.

Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de la Pologne, on trouve son sol occupé par des tribus slaves d'où descendent les habitants d'aujourd'hui. Un fait capital à retenir du passé de la Pologne, c'est, en 966, la conversion au christianisme de Miecislav I^{er}. C'est une histoire qui peut rappeler la conversion de Clovis. La Clotilde du Piast polonais était une Tchèque, du nom de Dombrovka,

filles d'un duc de Bohême. Ce furent des prêtres du rite romain qui baptisèrent les Polonais, et toute la Pologne procéda de ce baptême. Etant, en effet, rattachée à Rome par la religion, la Pologne entra en contact étroit avec la civilisation occidentale, avec la civilisation latine, avec la nôtre. C'est pour cela que les Polonais d'aujourd'hui doivent être regardés comme nos frères, non pas comme nos frères de race et de langue, mais comme nos frères de religion et de civilisation. La Pologne est latine dans son esprit; elle n'a jamais rien eu de byzantin. Les Russes, au contraire, sont entrés dans le christianisme par l'apostolat des moines grecs, de Cyrille et de Méthode; aussi sont-ils les fils spirituels de Constantinople; chez eux les influences byzantines ont pénétré profondément, les mœurs, les arts, la culture générale. On pourrait définir les Polonais des Slaves latinisés, et les Russes des Slaves byzantinisés.

Habitant un pays sans frontières précises, les Polonais avaient à se défendre contre leurs voisins. A l'ouest, il y en avait de fort incommodes, les Germains, qui étaient connus dès l'antiquité romaine pour des menteurs, des pillards, des brutes malfaisantes. Aux Germains, les Polonais disputaient les plaines de l'Oder et les côtes de la Baltique. Le drame de ces luttes séculaires est dominé par un très grand fait, la bataille de Grünwald ou, en polonais, de Zięłoné Polé. Le 15 juillet 1410, à l'époque de notre Charles VI, le roi Ladislas Jagellon, le mari de la reine Hedwige, conduisit les troupes de Pologne et de Lithuanie à l'assaut de l'armée des chevaliers Teutoniques. La rencontre eut lieu à Grünwald ou Tannenberg; la guerre actuelle a vu encore en 1914, au même endroit, une bataille entre Slaves et Germains. A la bataille de 1410, les Teutoniques furent complètement vaincus; le grand-maître Ulrich de Jungingen et presque tous ses chevaliers restèrent parmi les morts. Le flot germanique qui menaçait les Slaves dut revenir en arrière; il abandonnait à la Pologne la Prusse et la Poméranie. Dans sa célèbre proclamation du 16 août 1914, le grand-duc Nicolas a justement rappelé le souvenir du « glaive qui abattit l'ennemi à Grünwald ».

Cette victoire éclatante avait fait de la Pologne la grande nation slave; pleine de gloire, la Pologne représentait à l'orient de l'Europe l'avant-garde de la civilisation latine. Sur sa frontière de l'est, du côté de Smolensk, elle luttait contre les Moscovites; en 1612, sous Sigismond Waza, les troupes polonaises de l'hetman Zółkiewski arrivèrent jusqu'à Moscou.

Du côté du sud et du sud-est, la Pologne luttait contre les Turcs. Si l'Autriche et l'Europe centrale ne furent pas submergées, à la fin du dix-septième siècle, par le flot de l'invasion ottomane, à qui le dirent-elles, sinon au roi de Pologne Jean Sobieski? C'est lui, le grand guerrier polonais, qui, en 1683, délivra Vienne et vengea la chrétienté.

* *

Cette existence belliqueuse développa de bonne heure en Pologne une aristocratie guerrière; mais c'était une aristocratie qui faisait corps avec la masse de la nation. Elle n'en différait ni dans ses mœurs ni dans son genre de vie. Les nobles vivaient à la campagne, avec les paysans, de la vie des paysans. Sous ses apparences d'aristocratie, la Pologne était certainement le pays le plus démocratique de la vieille Europe. Elle s'appelait officiellement République; c'était une république qui avait à sa tête un roi électif, comme d'autres ont un président électif. Les électeurs, qui étaient les nobles, formaient près de douze pour cent de la population totale. L'Angleterre est justement fière d'avoir été le pays de la Grande Charte et de l'*Habeas corpus*; mais sait-on combien d'Anglais avaient, avant la réforme de 1832, le droit de vote? Exactement moins de deux pour cent.

On a dit bien du mal du régime politique de l'ancienne Pologne. Suivant ses détracteurs,

il n'avait eu d'autre effet que d'organiser, que de légaliser l'anarchie, de manière que la malheureuse Pologne était morte de ses vices internes. Il y aurait beaucoup à reprendre à cet égard; il y aurait à reviser ces accusations, qui ont été lancées surtout par les historiens allemands, et que des historiens d'autres pays ont trop aisément accueillies. Sans entreprendre ici la cassation de ces jugements commodes, nous devons reconnaître à la Pologne un très grand mérite. Elle a eu le courage de faire loyalement l'examen de ses faiblesses et de ses fautes, et elle a su y trouver un remède vraiment approprié. Je veux parler de la célèbre constitution du 3 mai 1791, qui est antérieure de cinq mois à notre première constitution française.

Comment ne pas rendre hommage à une constitution qui étendait spontanément aux bourgeois les droits de la noblesse, qui abolissait le funeste privilège du *liberum veto* qui proclamait la liberté des cultes, qui partageait les pouvoirs politiques entre un roi héréditaire, un sénat et une chambre des nonces, qui condamnait le servage, qui déclarait que les paysans sont « la force principale de la république »? L'anarchie était vaincue, la royauté fortifiée, la bourgeoisie appelée à la vie politique, les classes rurales émancipées.

Mais cette résurrection politique et sociale dérangeait les combinaisons des puissances voisines, notamment de la Russie et de la Prusse. Vous connaissez cette douloureuse histoire, où le cynisme d'une Catherine II le dispute à l'hypocrisie d'un Frédéric-Guillaume II. L'héroïsme de Kosciuszko et de ses compagnons fut dépensé en vain: en 1795, la Pologne était rayée du nombre des nations; le crime était consommé. La France de la Révolution était en guerre alors avec l'Europe; la chute de la Pologne eut pour effet de sauver la France, en attirant vers l'orient l'orage qui grondait contre nous. Parmi les relations nombreuses qui ont existé à travers les siècles entre la France et la Pologne, il n'en est aucune qui ait créé entre les deux pays une intimité plus douloureuse que la tragédie de 1795. La mort de la Pologne avait assuré la vie de la France, et la France n'avait rien pu faire pour empêcher la mort de la Pologne.

* *

Pour les trois puissances copartageantes, la Pologne était morte; elle était au plus une expression géographique. Mais on ne tue pas une nation qui a derrière elle dix siècles d'histoire, une nation qui compte vingt millions d'hommes, une nation qui a porté pendant si longtemps dans l'Orient barbare le flambeau de la civilisation.

Jamais, jamais la Pologne n'accepta sa prétendue décapitation; jamais, elle ne cessa d'espérer; jamais elle ne cessa d'agir. Tout de suite, les admirables légions polonaises, les légions de Dombrowski, les légions de Kniaziewicz, plus tard les légions du prince Joseph Poniatowski, maréchal de France, mort pour la France dans les eaux de l'Elster, les légions polonaises qui s'immortalisèrent à Somosierra et à Saragosse, montrèrent les ressources inépuisables d'énergie, d'endurance, qu'il y avait dans l'âme de la Pologne. Après la paix de Tilsit, Napoléon créa le duché de Varsovie, timide réparation du passé. La Pologne avait mis ses espoirs dans le grand homme, une affection célèbre le rattachait à la cause polonaise; mais la catastrophe de 1812 survint, qui brisa toutes les espérances. Le Congrès de Vienne constitua, sous le nom de Royaume de Pologne, capitale Varsovie, un Etat distinct, lié à la Russie. Quinze ans plus tard, l'insurrection de 1830 amena une réaction d'une extrême violence: la Pologne ne fut plus qu'une province de l'immense empire russe, et une province soumise à un régime spécial. En 1863, nouvelle insurrection: l'insurrection fut noyée dans le sang.

Cependant la Pologne possède la foi que rien ne peut abattre. En dépit de tous les

obstacles, elle se mit à l'œuvre pour entreprendre le relèvement du Royaume, son relèvement social, économique, intellectuel, en attendant son relèvement politique. Dès que la guerre actuelle a éclaté, les Polonais l'ont saluée comme la guerre de la Réparation et du Triomphe. La Russie est venue à eux. Le 16 août 1914, par la voix du grand-duc Nicolas, elle leur a dit:

« Polonais, L'heure a sonné où le rêve sacré de vos pères et de vos aïeux peut s'accomplir. Il y a un siècle et demi que le corps vivant de la Pologne fut déchiré en morceaux, mais son âme ne mourut pas. Elle vivait de l'espérance que le moment viendrait de sa résurrection, de sa réconciliation fraternelle avec la grande Russie... L'aurore d'une vie nouvelle luit pour vous. »

Paroles historiques, qui inaugurent une ère, et dont M. Paul Deschanel disait tout récemment, avec la haute autorité qui lui appartient:

« La proclamation du grand-duc Nicolas demeure à nos yeux la charte de la Pologne affranchie. »

(A suivre.)

G. LACOUR-GAYET,
Membre de l'Institut.

Une page d'histoire politico-religieuse

L'AFFAIRE DE THORN

16 juillet 1724

Le principal théâtre de ces louches intrigues se trouvait à Londres et à Berlin et les premiers rôles de la tragi-comédie qui s'y jouait étaient tenus par les agents du Royaume de Saxe: Le Coq à Londres; de Suhm à Berlin; Gersdorf à Ratisbonne. C'est le Comte de Flemming qui tenait entre ses mains le fil qui faisait mouvoir ces tristes marionnettes! Une preuve lumineuse de ces intrigues est fournie par la correspondance échangée entre Flemming et ses comparses. On ne peut pas négliger cette source d'informations et on citera plusieurs extraits de ces lettres. En voici une adressée par Le Coq, consul de Saxe, à Londres.

A S. E. Mgr le Feldm. C. de Flemming.

Londres, le 2 février 1725.

« Monseigneur, j'écrivis, l'ordinaire dernier, à S. E. Mgr le C. de Manteuffel dans l'affaire de Thorn, en réponse à une de ses lettres, sur cette matière, et je le priai d'envoyer copie de ma lettre à Votre Excellence, supposé qu'elle ne fût pas encore de retour en Saxe. Je continue comme j'ay commencé à traiter de cette affaire par lettres particulières à Votre Excellence.

« Je n'ay point encore vu la lettre que S. M. Britannique écrit au Roy et dont M. Finch sera le porteur; mais j'espère de la voir dans peu et d'en mander le contenu. Cependant je crois pouvoir toujours assurer Votre Excellence qu'on se propose icy de traiter cette affaire fort sérieusement, quoique suivant mes derniers avis, on ait résolu de ne pas procéder à d'autres mesures, jusqu'à ce qu'on ait appris ce que notre Cour aura répondu à M. Finch, et à la lettre de S. M. Britannique. Je présume, sans pourtant rien assurer positivement, que la Cour de Prusse différera de même jusqu'à ce temps, de procéder par voyes de fait; car je doute qu'elle entreprenne rien sans être bien assurée de ce côté-icy. Je ne sais, Monseigneur, si je puis me flatter, que mes représentations ont eu quelque part à cette résolution ou si cette Cour-cy a compris d'Elle-même qu'il valait mieux procéder par ordre. Quoy qu'il en soit je suis ravi qu'on laisse le temps et la liberté au Roy et à son Ministère Protestant d'aviser aux moyens de redresser cette affaire, s'il est en leur pouvoir de le faire...

« Je fais icy hautement usage de cet argument, que j'ay touché dans ma dernière à S. E. Mgr le C. de Manteuffel, et je le plaçay encore avant-hier, dans un discours de près d'une heure que j'eus avec M^{me} la Princesse de Galles, que je crois avoir fort ramenée (je voudrais bien pouvoir en dire autant de Mgr le Prince), c'est que nos voisins font au Roy la plus haute de toutes les injustices de luy imputer les désordres du gouvernement en Pologne, lorsqu'ils font tout leur possible pour

« affaiblir son autorité et conséquemment pour
« entretenir le désordre et la confirmer. M^{me} la
« Princesse en jettant les yeux sur le Ministre
« de Prusse qui n'était pas éloigné de nous, me
« fit bien connaître, en souriant, qu'Elle m'en-
« tendait.

« ...Voilà donc Monseigneur, toutes les Puis-
« sances Protestantes fort irritées qui orient
« partout à l'oppression de la Religion Protes-
« tante, prêtes à les entendre, à endosser le
« harnois pour sa défense; et le présent texte
« est que, si l'on ne vient au secours des Eglises
« de Pologne opprimées et cruellement persé-
« cutes, il ne restera plus dans peu de temps
« aucun vestige du Protestantisme dans ce vaste
« Royaume où cette Religion a si fort fleuri
« autrefois.

« Si l'on disait donc à ces messieurs qu'ils ont
« très grande raison de crier, que nous recon-
« naissons nous-mêmes avec douleur que la
« Religion Protestante est opprimée; que nous
« déplorons en particulier la triste situation des
« pauvres Eglises en Pologne; que nous souhai-
« terions de tout notre cœur y porter remède;
« mais que nous avons les mains liées et par la
« Constitution du Royaume et par le peu d'auto-
« rité du Roy, autorité que nos voisins travaillent
« encore à diminuer tant qu'ils peuvent; que
« si les Puissances Protestantes voulaient par
« leur appui et par leur concours donner plus
« de relief à l'autorité Royale et la soutenir par
« une assistance réelle, le Roy ne manquerait
« pas de tenir la main à l'exécution des loix
« données en faveur des Protestants et les faire
« jouir tranquillement de tous les bénéfices que
« ces loix leur accordent et cela contre tous les
« efforts que la Catholicité ou le Bigotisme pour-
« raient y opposer...

« P.-S. — Depuis cette lettre écrite, j'apprends
« que celle de S. M. Britannique au Roy contient
« en substance: 1^o des plaintes contre la procé-
« dure cruelle exercée sur les habitants de
« Thorn; 2^o une demande que cette pauvre ville
« soit rétablie dans ses libertés et privilèges;
« 3^o le titre sur lequel S. M. Britannique fonde
« cette demande qui est l'acte de garantie de la
« Paix d'Oliva (1), donné à feu l'Electeur de
« Brandebourg Frédéric-Guillaume; 4^o une dé-
« claration portant qu'à faute de cette restitu-
« tion S. M. Britannique sera obligée de porter
« cette affaire devant son Parlement pour aviser
« aux moyens de remplir les engagements de
« sa couronne et de secourir ses pauvres
« frères »...

(Signé) : LE COQ.

Le comte de Flemming répond de Dresde à
son Consul de Londres par une longue lettre qui
démontre une fois de plus que, pour son maître
Auguste II comme pour lui-même, l'affaire de
Thorn est purement civile. En voici quelques
extraits :

Dresde, le 17 février 1725.

« ... Je commence par répondre au point de
« votre lettre du 26 d. p. que je n'ay pas touché
« dans ma dernière du 14 d. c. qui regarde la
« question principale, sçavoir si ce qui est ar-
« rivé à Thorn doit être considéré comme une
« contravention à la paix d'Oliva, sur quoy je
« vous dirois bien, comme dissident en Pologne,
« qu'Ouy. Mais, en effet, cette affaire est pure-
« ment civile et je crois que quand même elle
« serait arrivée à une Eglise grecque ou même
« à une synagogue, les auteurs en devraient être
« punis. Mais est *modus in rebus*. Cependant,
« elle ne saurait être considérée comme con-
« traire à la paix susdite; et l'on sait que tous les
« privilèges sont révocables *propter crimina*.

« Pour nous autres, ministres allemands, nous
« ne pourrions point entrer dans cette affaire
« sans les Polonais; car tout ce que nous pour-
« rions faire là-dedans de meilleur serait tourné
« à notre préjudice. Mais nous faisons ce qui
« nous est possible pour porter la chose à une
« bonne fin. Quant à ce que vous dites qu'il
« s'agit du rétablissement des droits de la ville
« de Thorn: c'est là-dessus que roule la négo-
« ciation avec M. Finch et au sujet de quoy il est
« nécessaire que vous fassiez en sorte que l'on
« établisse de la confiance entre M. Finch et moy,
« comme je vous l'ay marqué dans ma dernière.
« Par rapport à mes lettres, vous pouvez bien
« montrer en particulier celles qui sont osten-
« sibles, mais jamais n'en donner des copies, ni
« les rendre publiques, d'où il pourrait résulter de
« très grands inconvénients. Mais si, d'une af-
« faire particulière, on en veut faire une géné-

« rale et nous enlever ce qui nous appartient, on
« perdra aussi la Saxe: aussi l'on se défendra
« par soy et ses bons amis qui feront cause
« commune avec nous: car il n'y a aucune reli-
« gion qui tienne quand il s'agit de la perte de
« son pays. »

La cause paraît entendue, comme on dit au
Palais, mais, pour accumuler preuves sur
preuves, il n'est pas inutile de placer sous les
yeux de nos lecteurs quelques-unes des princi-
pales instructions adressées par le comte Flem-
ming aux agents du Royaume de Saxe accrédit-
és auprès des cours étrangères (1) :

Dresde, ce 12 février 1725.

I. Tous nos ministres doivent dire hardiment,
cependant en affectant un air de secret et de
confiance, qu'ils ont été plus surpris de la sen-
tence et de l'exécution de Thorn que les Anglais
ne sauraient jamais l'être, puisqu'il s'agissait de
suo corio, sçavoir de la Religion qui est dans le
pays.

II. Qu'ils sont assurés que le Roy détestait
dans son cœur cette affaire et que s'il en avait
eu le pouvoir, il ne l'aurait jamais permise, mais
qu'il s'y serait opposé de toutes ses forces. Sa
Majesté n'était nullement animée contre la Reli-
gion protestante, ce dont ils peuvent tous rendre
témoignage et que tout le pays, tant à cet égard
qu'aux autres, prie sincèrement Dieu pour la
conservation de sa vie.

III. Du commencement, avant que l'on eût été
informé de cette affaire icy, dans le Conseil et
dans le pays, l'on avait cru aussi que l'on y avait
négligé quelque chose, qu'ainsi l'on n'est nulle-
ment surpris icy de ce que les Anglais sont
animés que l'on avait même constitué et le
Comte de Flemming et le comte de Manteuffel,
lesquels les avaient informés de la fatalité de
l'affaire.

a) Par rapport à la négligence du magistrat
de Thorn en ce qu'il n'avait pas puni ou ne
s'était pas offert à punir les coupables;

b) De ce que le tumulte fait à Thorn était
arrivé dans le temps des Diétines, ce qui avait
donné lieu au peuple de s'en mêler, avec lequel,
comme l'on savait, il fallait ou vaincre ou
céder;

c) Que les puissances de toutes les religions
chrétiennes avaient lié les mains au Roy, lequel
sans cela n'avait le *jus aggratiandi* que fort limité
et qui n'en avait aucun dans cette affaire.

d) Que le Roy avait fortement représenté les
conséquences de cette affaire, ce qu'avait aussi
fait le comte de Prebendoff, grand Trésorier de
la Couronne, mais que le clergé et le peuple
avaient rendu ces représentations inutiles;

e) Que le Roy avait proposé pour expédient
que l'on ordonnât au magistrat de Thorn de
faire bâtir une église et un gymnase pour les
catholiques, mais que Sa Majesté n'avait pu
l'obtenir;

f) Que même le ministre polonais avait été
intimidé par le peuple et que la Pologne se
trouvait précisément dans l'état où était Rome
du temps que les tribuns du peuple avaient eu
le plus de pouvoir et que le Sénat de Rome avait
toujours été obligé de céder au peuple;

g) Que le ministère protestant n'avait presque
osé ouvrir la bouche, ou du moins qu'il n'avait
osé faire des représentations qu'en secret à leurs
amis, pour ne pas irriter le peuple contre luy et
le porter à l'éloigner des affaires polonaises et
de la personne du Roy;

h) Ce que dessus avait précipité la Constitu-
tion qui s'est faite sur la sentence;

i) On avait cru de trouver du remède dans le
mal même et *quidem in non praestando jura-
mento Jesuitarum*; on avait même engagé le
Nonce de tâcher à modérer cette affaire, mais
qu'icy aussi l'on avait manqué son but, etc...

Il est temps d'arrêter la citation de ces In-
structions de Flemming qui ne recule pas devant
l'affirmation de faits absolument mensongers et
que, mieux que personne, il sait pertinemment
être faux. On a vu plus haut (No 2) que le
Nonce du Pape, Santini, avait fait tous ses efforts
pour obtenir un sursis à l'exécution de l'arrêt
du tribunal des assesseurs et que le messenger
spécial qu'il avait envoyé dans ce but à Thorn
n'avait pu entrer dans cette ville, dont l'accès
lui fut interdit sur l'ordre de Flemming! Or,
dans le paragraphe i du mémoire précité, il
n'hésite pas à écrire: « On avait même engagé
le Nonce de tâcher à modérer cette affaire. »

(A suivre.)

ALFRED MELON.

(1) Acta den zur Thorn entsandenen Tumult betr. und
was dieserwegen mit denen Königl. Grossbritannischen
und Preussischen Höffen vorgegangen ev. 1724-25. (Loc:
3363), vol. 1.

AGENCE POLONAISE CENTRALE A LAUSANNE

— Allocution de von Beseler aux repré-
sentants des partis politiques du Royaume
de Pologne.

Comme on le sait, l'attitude des Polonais du Royaume
dans la question du Conseil d'Etat provisoire en formation
est la suivante :

Les partis modérés qui ont la majorité dans le pays et
constituent le Club politique des Partis se sont déclarés
prêts à envoyer leurs représentants au Conseil d'Etat
provisoire, mais seulement aux conditions suivantes :
la création de l'armée polonaise sera exclue de la compé-
tence de ce Conseil; l'activité politique du Conseil ne
sera entravée en rien par les autorités d'occupation; le
Conseil d'Etat provisoire préparera immédiatement les
élections à la Diète de Pologne, sur la base d'un système
électoral démocratique; cette Diète de son côté ne sera
non plus entravée en rien, élira un gouvernement polo-
nais, et de concert avec ce gouvernement prendra des
décisions dans toutes les questions essentielles.

Parmi les groupements qui se sont placés sur le terrain
de la proclamation austro-allemande et forment le Con-
seil, dit, national se sont manifestées de profondes
divergences d'opinion en ce qui concerne la réalisation de
l'acte du 5 novembre, ainsi que la conduite à tenir à
l'égard des autorités d'occupation. Pour la collaboration po-
sitive avec ces autorités, en conformité avec leur programme
d'action, se sont déclarés le centre et la droite du Con-
seil, dit, national; par contre la gauche socialiste plus
forte et mieux organisée que la droite et le centre, tout
en étant en principe, il est vrai, pour la création d'une
armée polonaise, la subordonne à la constitution préalable
d'un gouvernement polonais, à la convocation d'une
Diète polonaise, auxquels sera soumise l'armée polonaise.

L'attitude du Club politique des Partis, comme aussi
celle de la gauche du Conseil, dit, national, a provoqué le
vif mécontentement des autorités d'occupation allemande.
C'est pour ce motif que le général-gouverneur von Beseler
— comme nous l'avons brièvement signalé — a convoqué
le 15 décembre, au château royal de Varsovie, les
représentants de tous les partis et leur a adressé un
discours qui a duré une heure et demie et dont voici le
résumé, d'après le « Czas » (Temps) de Cracovie :

Après avoir fait un exposé de la situation militaire,
dans lequel il a montré que les puissances centrales ne
pouvaient être battues, et que quelle que soit la durée de
la guerre, elles sauraient défendre leurs conquêtes, le
général-gouverneur a dit qu'entre la Pologne et la Russie
il y a un abîme qu'on ne peut combler, car la Russie
étant l'âme de l'Eglise orthodoxe, possède une culture
orientale. La Pologne, au contraire, traditionnellement
attachée à l'Eglise catholique-romaine, par sa culture
appartient à l'Occident. Lorsque les armées allemandes
et austro-hongroises sont entrées dans le Royaume de
Pologne, elles l'ont d'abord considéré comme une province
russe conquise. Quant au sort de ce pays, une seule chose
était hors de doute, c'est qu'il ne pourrait jamais revenir
à la Russie, car il est indispensable de tenir le pire enne-
mi à distance convenable. Mais qu'allait-on en faire?
Après de nombreuses combinaisons que le général-gou-
verneur s'abstient d'apprécier, les Empires centraux se
sont décidés à donner la plénitude de la vie nationale et
culturelle aux pays polonais soustraits au joug russe, et
c'est grâce à cette décision des monarques, grâce à leur
bienveillante volonté qu'a été proclamé l'Etat polonais.

Pour que soient remplies les conditions de sa vie auto-
nome, il est certain que le gouvernement de ce pays sera
un jour confié aux mains des Polonais. Mais un Etat ne
peut pas naître d'un seul coup, comme Minerve de la tête
de Jupiter. Les Polonais possèdent à peine les premiers
éléments d'un corps enseignant, d'un corps judiciaire,
d'une classe de petits fonctionnaires, ils n'ont pas non plus
un nombre suffisant d'instructeurs militaires, car les
Légions polonaises, pour lesquelles le général-gouver-
neur est plein de respect, n'en fournissent qu'une poignée.
De même, il n'est pas possible de convoquer la Diète tout
de suite, car les élections pendant la guerre sont chose
dangereuse, même pour les vieux Etats, depuis long-
temps constitués. Donc, sans parler de la nécessité de
guerre qui force les Empires centraux à conserver en
mains le gouvernement des pays occupés, au moment où
ils abandonneraient ce gouvernement, malgré la haute
estime en laquelle il tient le talent organisateur des Po-
lonais, le général-gouverneur est persuadé que le pays
serait livré à l'anarchie. Il faut donc que les Polonais,
peu à peu et systématiquement, la main dans la main
avec les Allemands, qui leur offrent leur aide, forment
leurs institutions d'Etat.

En premier lieu l'armée. On prétend que les Allemands
insistent sur la création d'une armée polonaise, parce
qu'ils ont un besoin pressant de son secours. Le général-
gouverneur réfute ce reproche. Les Allemands peuvent
se passer de ce secours, si précieux serait-il. Mais l'armée
doit exister, car un Etat sans armée, c'est lettre morte,
dépourvue de toute signification. Cette armée peut être

(1) Ce traité d'Oliva dont il a été fait mention à diverses
reprises fut signé le 3 mai 1660, sous la médiation de la
France, entre la Suède et la Pologne.

organisée immédiatement, car les Allemands offrent aux Polonais leurs instructeurs que tant de nations ont déjà sollicités. Le général-gouverneur fait ensuite ressortir que la Pologne, si elle veut subsister, doit rester en union avec un des Etats qui l'avoisinent et comme elle ne peut s'unir avec la Russie, s'impose nécessairement l'alliance la plus étroite de l'Etat polonais avec les puissances centrales. Le général-gouverneur en terminant a invité à la cessation des luttes de partis, à la reprise d'un travail intense, afin d'arracher à une infâme tyrannie la grande et noble nation, si bien douée, et lui montrer la route vers la véritable liberté, le véritable bien-être.

— Le Conseil d'Etat provisoire. — Le Conseil dit, national. — Le club politique des partis.

L'Agence Wolff a annoncé officiellement que la composition du Conseil d'Etat provisoire a été définitivement fixée. Des partis qui y ont envoyé leurs représentants et qui — comme on le sait — sont groupés dans le Conseil dit national, le plus fort est le Comité central national, socialiste, très antirusse, mais aussi — à l'encontre des autres groupes représentés dans le Conseil d'Etat — très porté à une vive opposition contre les autorités d'occupation austro-allemandes. Il possède une organisation militaire de la jeunesse comprenant plusieurs dizaines de milliers d'adhérents des sphères ouvrières et aussi en partie intellectuelles. Ce comité national tient pour le moment ces contingents en réserve et empêche les jeunes gens de se présenter aux bureaux officiels de recrutement, car il part du principe que l'armée polonaise doit être soumise à un gouvernement polonais, et non à un gouvernement étranger; il attend en outre pour prendre une décision que l'Entente reconnaisse le caractère international de la question polonaise et fasse une déclaration en faveur de l'indépendance de la Pologne. Le commandant de brigade de la Légion, Pilsudski, est le chef moral du Comité central national, socialiste, et de l'Organisation polonaise militaire qui s'y rattache.

S'est abstenu d'entrer au Conseil d'Etat; le Club politique des Partis, composé des groupes modérés. L'information selon laquelle ces partis ne représenteraient que les fractions d'extrême droite conservatrice ne correspond pas à la réalité des faits. Tout au contraire y dominent considérablement les éléments démocratiques. Au Club politique des Partis appartiennent : le Parti conservateur de la politique réaliste, la Démocratie nationale, l'Union nationale (aussi de nuance démocratique), la Démocratie chrétienne, l'Union de l'indépendance économique (organisation industrielle récemment créée), et le Parti progressiste polonais. Le plus puissant de ces groupes, la Démocratie nationale, s'est mis — nous disent les journaux polonais — à organiser des sections provinciales du Club politique des Partis. A cet effet ont lieu des réunions en province.

Quant à la proportion des forces effectives dans le pays : du Club politique ses Partis d'un côté et, de l'autre, du Conseil dit national ayant ses délégués au Conseil d'Etat provisoire, le prince Lubomirski a déclaré dernièrement que le Conseil national a la prépondérance à Varsovie même (où les éléments non autochtones polonais forment près de 40 0/0 de la population globale), mais que par contre, en dehors de la capitale, le Club politique des Partis peut compter sur l'appui de 80 0/0 de la population.

Il n'en est pas moins vrai que le Comité central national déploie une énergique agitation et que l'accroissement de son influence ainsi que sa ligne de conduite définitive dépendront du cours que prendra la politique des deux camps belligérants dans la question polonaise.

— Ordre des autorités militaires de Poznan (Posen) concernant les ouvriers polonais du Royaume.

Le général von Bock und Polach, commandant du 5^e corps à Poznan, a publié, à la date du 27 décembre 1916, un ordre touchant les ouvriers du Royaume de Pologne et de la Russie, travaillant dans la circonscription du 5^e corps d'armée. En voici les principales dispositions : « Il est interdit à tous les ouvriers polonais et russes, hommes ou femmes, d'abandonner illégalement leur travail.

« Il n'est pas permis aux ouvriers et ouvrières polonais et russes de franchir les limites de la commune dans laquelle ils sont occupés.

« Les ouvriers polonais et russes sont tenus, avant l'expiration de leurs contrats d'engagement, d'en faire de nouveaux pour la saison d'hiver et pour l'année 1917.

« Les ouvriers polonais et russes qui, à la date du 31 janvier 1917, n'auront pas encore signé un nouveau contrat n'auront pas le droit d'exiger la haute paye établie par la Chambre agricole. Le patron est obligé de donner le vivre et le couvert, pour lesquels il pourra éventuellement prélever 1 mark par jour et par personne sur la caution déposée, aux ouvriers polonais et russes qui à l'expiration du contrat de cette année n'en auront pas signé un nouveau. »

Le dernier paragraphe de l'ordre, pour toute infraction, spécifie des peines allant jusqu'à un an de prison et 1.500 marks d'amende. Toute tentative d'abandon de travail sera aussi sévèrement punie.

— Nomination définitive du Conseil d'Etat du Royaume de Pologne.

Le « Dziennik Berlinski » (Journal de Berlin, polonais), à la date du 11 janvier, publie la dépêche suivante de Varsovie :

« Hier, après-midi, ont été définitivement nommés les membres du premier Conseil d'Etat du Royaume de Pologne, des deux zones d'occupation : l'autrichienne et l'allemande. »

Comme nous l'avons annoncé, n'entrent dans la composition de ce Conseil que des représentants des partis groupés dans le Conseil dit national ou des personnages sympathisant avec eux. Par contre, ont décidé de ne pas y appartenir les partis modérés qui forment le Club politique des partis.

M. Stanislas Dzierzbicki, un des membres de la délégation qui, à la fin d'octobre 1916, s'est rendue à Berlin et à Vienne, doit, paraît-il, être choisi comme Maréchal de la Couronne (président) du Conseil d'Etat.

— Un nouveau discours de M. Milioukoff.

M. Milioukoff, le leader des gauches, a prononcé à la Douma, le 26 décembre, un très important discours.

L'orateur a rappelé d'abord l'impression énorme produite sur le pays tout entier par les séances historiques du 14 novembre et du 20 décembre 1916.

« La Douma — a-t-il dit — a désigné le mal et nommé le remède. Son appel fut entendu même par les corps épris de traditions conservatrices comme le Conseil de l'Empire et l'Union de la Noblesse. Mais notre victoire ne fut pas achevée. Les « forces ténébreuses » ne se sont pas tenues pour battues. De la défensive, après le 14 novembre, elles ont passé résolument à l'attaque et y ont réussi. Le « parti noir » eut vite fait de rétablir son front et depuis il manifeste une assurance et une audace qu'il n'avait jamais encore manifestées.

« Toutes les personnes que j'ai nommées le 14 novembre, et d'autres encore qui leur sont proches, ont passé dans les colonnes des journaux. Pitirim a été décoré, Rubinstein est remis en liberté. Manassévitch-Manouïlof a évité le jugement qui devait précéder le procès qu'a engagé contre moi M. Stürmer, allant d'ailleurs au-devant de mes désirs.

« Cependant, nous ne céderons pas. Une fois commencée, la lutte doit être menée jusqu'au bout... La situation actuelle est plus grave que jamais.

« La question du ravitaillement n'est pas résolue. La question de la guerre et de la paix vient d'être posée heureusement dans l'ordre impérial à l'armée et à la flotte. Nous saluons ses termes clairs et précis sur les problèmes nationaux de cette guerre. Mais, pour les résoudre, de nouveaux grands efforts sont indispensables. On nous a parlé d'une Pologne libre. Cependant, à la tête du gouvernement se trouve le même homme qui, d'accord avec Stürmer, a mis en échec le projet de M. Sazonof sur l'autonomie de la Pologne.

« A l'intérieur du pays un nettoyage s'impose, pour hâter l'heure de la victoire.

« Il ne nous faut plus de ministres tirés de l'inépuisable réserve réactionnaire. Ce sont eux qui nous ont fait perdre la foi en la victoire.

« Cependant, le pays, déçu et surpris, voit la représentation nationale s'effacer peu à peu devant des facteurs difficiles à définir et à nommer. Messieurs, nous vivons des heures terribles. »

BULLETIN

© Les bienfaits de la « kultur » en Pologne et en Lithuanie.

Les Allemands s'efforcent de faire constater par les neutres les prétendus bienfaits qu'ils ont apportés aux populations des régions envahies. Ainsi, récemment un journaliste danois, M. Valdemar Galster, a été admis à visiter l'Esthonie, la Lithuanie, la Courlande et une partie du Royaume de Pologne. Il fait part de ses impressions dans la *Nationaltidende*. En Courlande et en Lithuanie, plusieurs centaines de kilomètres de voies ferrées ont été construits, entre autres la ligne de Memel-Szawle. De grandes réformes auraient été accomplies dans le domaine de l'hygiène; de nombreux hôpitaux, polycliniques et « Entlausungs-Anstalten » [Etablissements pour le traitement des pouilleux] ont été installés. A Łódź de grands travaux ont été exécutés : construction d'égouts, adduction d'eau potable; des règlements sévères astreignent la population à diverses obligations, telles que bain tous les quinze jours, vaccination, etc. Les permissionnaires ne peuvent franchir la frontière allemande que munis d'un certificat d'épouillement. Ces diverses mesures auraient donné d'excellents résultats : le choléra a disparu, la variole et le typhus sont devenus des maladies rares. Non moins importante a été l'œuvre des Allemands

dans le domaine de l'enseignement; création d'écoles, où l'on enseigne aux enfants leur langue maternelle, de journaux lettons, polonais, lithuanien et yiddisch. M. Galster termine en disant que la « population ne semble pas avoir apprécié à leur juste valeur les bienfaits du régime allemand, et qu'elle ne témoigne aucune reconnaissance de tout ce qu'on a fait pour son bien ».

Pouvait-il en être autrement. La population polonaise et lithuanienne connaît de longue date les Allemands. Elle sait apprécier à leur juste valeur les bienfaits apparents de leur « Kultur ». Elle est arrivée depuis longtemps à un degré de civilisation suffisant pour organiser elle-même son existence. Elle préfère avant tout se débarrasser de la « vermine allemande », c'est un mal bien plus sérieux que les maladies dont prétendent la préserver les envahisseurs.

© Une de nos provinces polonaises, la Silésie, offerte à l'Autriche.

Dans *L'Œuvre* du 19 janvier, « Un Diplomate » s'inquiète de savoir si une paix séparée avec l'Autriche serait désirable, si elle serait possible.

Sans entrer dans les données du problème qu'il expose et qui n'ont qu'un intérêt secondaire, nous signalerons cependant sa conclusion plus que bizarre. Il termine, en effet, par cette interrogation :

« Je conclus : ne serait-il pas opportun de causer de la Silésie avec l'Autriche ? »

Comme chacun sait, la Silésie est une province polonaise, c'est donc une de nos provinces polonaises que « Un Diplomate » voudrait offrir à l'Autriche.

Nous nous permettons de recommander à « Un Diplomate » la lecture de l'article en tête, dans le *Temps* du 12 janvier, dont nous reproduisons un extrait dans le « Polonia » d'aujourd'hui.

© La discipline allemande en Pologne.

On se rendra facilement compte du régime sévère auquel est soumise la population du Royaume de Pologne en lisant l'ordonnance suivante que vient de publier le gouverneur de la province de Chelm. « Tous les habitants de la ville, à l'exception des malades, doivent être levés, au plus tard, à huit heures du matin. Les lits doivent être immédiatement défaits, les couvertures battues, les parquets balayés. A 9 heures, tous les habitants doivent être lavés et habillés. Les habitations doivent être entretenues d'après le plan suivant : lundi, battage des tapis, nettoyage des murs; mardi, lavage des parquets; mercredi, nettoyage des fenêtres; jeudi, nettoyage des meubles; vendredi, lessive et bain, etc. »

De son côté, le préfet de police allemand de Varsovie a publié un avis aux termes duquel toutes les personnes rencontrées dans les rues de Varsovie, couvertes de guenilles et de poux et dans un état de saleté scandaleux, seront arrêtées et mises en prison. On les épouillera, on leur coupera les cheveux et la barbe et elles ne seront relâchées qu'après avoir nettoyé et remis en ordre leurs vêtements. Les frais qu'entraîneront ces dispositions seront couverts par des travaux imposés aux intéressés.

L'ordonnance du préfet de police de Varsovie oublie de dire si l'on fournit également aux malheureux mourant de faim dans les rues de la capitale polonaise de quoi se procurer des vêtements et du linge propre. Il faut autre chose que la discipline de fer qu'on lui impose pour rendre à la population du Royaume de Pologne la prospérité et le bien-être dont elle jouissait avant l'invasion allemande.

© « Polonia-Noël » à l'Institut.

A la séance de l'Institut, du 6 janvier 1917, M. G. Lacour-Gayet a bien voulu présenter notre « Polonia-Noël ».

Le compte rendu de la séance de l'Académie, pl. 60, mentionne :

« M. LACOUR-GAYET. — Au nom de la Revue « Polonia », j'ai l'honneur de faire hommage à l'Académie d'une publication parue à l'occasion de Noël, sous ce titre : *La France et la Pologne à travers les siècles. Trente auteurs ont pris part à cette œuvre collective, qui a été dirigée par M. Venceslas Gąsiorowski, directeur de « Polonia ».* Parmi ces franco-polonais de marque, hommes d'Etat, écrivains, professeurs, on relève les noms de quatre membres de l'Institut, MM. Arthur Chuquet, Paul Deschanel, Georges Lacour-Gayet, Henri Welschinger. Depuis le dixième siècle jusqu'à l'insurrection de 1863, tous les événements notables qui intéressent les rapports de la France et de la Pologne dans les divers domaines

ont été exposés par des spécialistes. L'ensemble forme ainsi une sorte d'encyclopédie historique, de caractère aussi vivant que pittoresque.

« La présentation de l'ouvrage fait le plus grand honneur à la Revue « Polonia ». Les deux couvertures en couleurs, les illustrations très nombreuses, toute l'exécution typographique, font du « Polonia-Noël 1916 » un ouvrage de luxe.

« De l'introduction de notre confrère, M. Paul Deschanel, nous détachons la dernière phrase :

« La proclamation du grand-duc Nicolas, en date du 16 août 1914, demeure à nos yeux la chartre de la Pologne affranchie. »

© Cours de Polonais.

M. Sigismond Zaleski, conservateur-adjoint de la Bibliothèque polonaise de Paris, exposera à l'École Nationale des Langues Orientales vivantes, 2, rue de Lille, les principes de la langue polonaise et dirigera des exercices de traduction et de conversation.

Le cours aura lieu les mercredis, de dix heures à midi, et les vendredis, de onze heures à midi.

L'ouverture de ces cours aura lieu le mercredi 24 janvier, à 10 h. du matin.

© Conférence sur la Pologne de M. G. Lacour-Gayet.

Le vendredi 12 janvier, a eu lieu à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre de Chimie, au cours de l'Association des Jeunes Filles, devant un auditoire de 300 personnes, une conférence de M. G. Lacour-Gayet de l'Institut, professeur à l'Association, intitulée : « Sur la Pologne ». Nous sommes heureux d'en pouvoir donner la primeur dans les colonnes de « Polonia ».

Deux artistes polonaises avaient apporté à cette conférence le concours de leur beau talent :

M^{lle} Halka Ducraïne, prix de tragédie du Conservatoire, lut des poèmes de Jean Kochanowski, de Jules Slowacki, d'Adam Mickiewicz, puis récita *Polonia rediviva*, poésie de Charles Richet.

M^{me} Hélène de Jarecka chanta des chansons populaires, l'hymne national que toute l'assistance écouta debout et la « Marche de Dombrowski ».

© Remerciements.

Nous présentons nos sincères remerciements à la Direction de l'« Illustration » qui a eu l'amabilité de nous prêter le cliché de Kamir Kaufman que nous avons publié, dans notre dernier numéro de « Polonia ».

REVUE DE LA PRESSE

L'Information, du 17 janvier.

Le Czas de Cracovie annonce :

« Le 6 janvier, M. de Solo, consul des Etats-Unis à Varsovie, a réuni chez lui tous les consuls des Etats neutres pour leur annoncer que sur les ordres de son gouvernement il ne pourrait pas reconnaître, d'ici à la fin de la guerre, le Royaume de Pologne. Cependant, pour les affaires politiques, il traiterait le gouvernement polonais ainsi que le Conseil d'Etat de Pologne comme tout autre Etat européen. »

Le Temps du 12 janvier :

« Les faits, depuis lors, ont parlé et ils ont montré que Vienne et Berlin sont indissolublement solidaires. La servitude de l'Autriche était telle que Berlin, point par point, a pu faire accomplir par Vienne les actes préparatoires qu'exigeait, dans une Europe profondément pacifique, la volonté de guerre de l'Allemagne. C'est l'Autriche qui, en 1913, au moment où l'on sollicitait le concours de l'Italie — relisez le discours Giolitti — a monté l'opération contre le Monténégro, qui devait servir d'étincelle. C'est l'Autriche qui, en 1914, après le crime de Sarajevo, si suspect d'être un crime de police, a procédé contre la Serbie à l'agression diplomatique, puis à l'agression militaire, écartant toutes les chances de conciliation et se conformant strictement au programme arrêté à Berlin. Et depuis trente mois, qui serait assez audacieux pour prétendre que l'Autriche n'est pas restée totalement, invariablement, l'instrument docile de l'Allemagne ?

« Qu'on ne nous parle donc pas aujourd'hui des aspirations de l'empereur ou des parentés de l'impératrice ou de la paix blanche qu'ils désirent : le piège est trop grossier et nous n'y tomberons pas. L'Autriche est liée à l'Allemagne et ne s'en séparera point : car elle est solidaire de tous ses principes. Malgré les fantasmagories trialistes ou pluralistes d'un Clam-Martinić ou d'un Czernin, l'Autriche ne peut vivre, demain comme hier, que de l'asservissement des nationalités. Ce qui se passe présentement en Pologne montre ce qui se passerait d'ici à demain en Bohême ou en Jonggo-Slavie. Les prétendues autonomies ne sont que des esclavages déguisés. Le mot de Frédéric II est toujours vrai : l'Autriche plénait, mais prenait toujours.

« Quant à la paix blanche, c'est un autre piège encore, et plus dangereux peut-être que le précédent. La paix

blanche ? La partie nulle ? Une paix qui laisserait l'Allemagne maîtresse de l'Autriche-Hongrie, suzeraine de la Bulgarie et de la Turquie, qui réaliserait dans son ensemble le plan pangermaniste ! Cette paix-là serait pour l'Allemagne une éclatante victoire, coupant l'Europe en deux et créant de Hambourg à Bagdad une possibilité de suprématie qui ne tarderait pas, avec ou sans guerre, à devenir une réalité. Cette paix-là équivaudrait au sacrifice définitif de l'idéal de liberté et d'équilibre, pour lequel nous luttons depuis deux ans et demi. Cette paix-là serait une insulte à nos morts.

« Or, n'en doutons point, c'est cette paix que nous proposeront quelque jour ceux qui présentement nous invitent à méditer sur le « nouveau cours » austro-hongrois. L'Autriche-Hongrie et la Prusse, sauvées par le *statu quo* de la juste revanche des nationalités, c'est, pour demain, l'Europe et le monde sous le joug de Berlin. La libération de l'Alsace-Lorraine, la libération de la Pologne, la libération de la Bohême, la libération des Italiens et des Slaves du sud sont les garanties nécessaires non pas de telle ou telle puissance, mais de la paix. Or, c'est pour la paix que nous luttons et nous ne nous laisserons pas détourner du but par ceux qui, dupes ou complices, se font ou se feront les agents d'une criminelle entreprise. »

Dans L'Intransigeant du 16 janvier, nous trouvons un article très émouvant de M. Georges d'Espèrès sur les Prisonniers Polonais.

« Non loin de l'état-major de la... Armée se trouvait une agglomération de baraquements édifiés pour y loger les prisonniers de Douaumont.

« Le général Nivelles m'avait dit ces mots, que je répéterai avec le plus grand soin, car la transmission des moindres paroles d'un tel chef doit être littérale :

« Espèrès, allez visiter nos prisonniers. Allez les voir, vous saurez ce qu'est devenue la morgue allemande ! »

« Ces prisonniers, les quelques paroles du général ne viennent-elles pas de me les peindre, d'une façon précise ? Je sais qu'il y a au camp des Polonais.

« J'entrai dans une baraque. A la vue de l'officier, une sorte d'aboiement retentit, dont j'éprouvai le souffle dans mes oreilles :

« — Achtung !

« Et le bruit que faisaient en parlant et en cuisinant la centaine d'hommes gîtés dans cette baraque ténébreuse cessa tout à coup.

« Discipline. Energie du mot garde à vous ! On eût pu entendre bouger une pensée.

« — Nos prisonniers de Douaumont, dit l'officier, dont chaque mot éclatait séchement comme dans une chambre vide ; régime spécial, tolérant,

« Et il alla passer la revue des marmites où cuisait un très bon riz à l'excellente odeur.

« Les hommes n'avaient pas fait un mouvement. Je regardais ces visages dont les fronts s'éclairaient en pourpre aux tisons des fours, dont les mâchoires s'éclairaient en jaune à la lueur des lampes. Leurs furtives expressions ressemblaient aux nôtres. Oui, en les observant pour les revoir ensuite, les yeux fermés, ces figures-là étaient « françaises ».

« Avais-je devant moi des Allemands ou des Polonais ? des transfuges ou des victimes ? Ces fils de l'ancienne Pologne jetés par la Prusse contre nos drapeaux n'étaient-ils pas des martyrs ?

« . . . Malheureuses épaves d'une noble nation écartelée trois fois par les Barbares qui se déchiraient aujourd'hui ses derniers morceaux. . . . Polonais de la rieuse Pologne, échoûés ici pour avoir lutté contre vous, vous qui nous aimiez tant, nous qui vous aimions tant.

« . . . Polonais, petits-fils de ces beaux lanciers qui escortaient notre Empereur pendant les guerres de l'Épopée, se battaient pour lui, souffraient pour lui, mouraient pour lui, assurés, hélas, qu'en servant l'Empereur de France ils combattaient pour les libertés de la Pologne, en Kurka aurore, dans le hardi cliquetis de leurs lances claires ;

« . . . Polonais qui aimaient d'ivresse Napoléon et que le Petit Caporal chérissait tellement qu'il avait admis d'emblée le régiment de ces cheval-légers dans sa Vieille Garde, honneur insigne qu'on ne méritait vraiment qu'une fois tué ;

« . . . Polonais qu'on voyait constamment attachés à sa personne et dont il disait : « Ils sont sans rivaux pour porter mes ordres et aller reconnaître sous les feux les emplacements des batteries ennemies. Un Polonais passe partout ! »

« . . . Polonais qui ne voulaient savoir de l'adversaire avant une charge, ni le nombre des canons, ni celui des troupes ; qui riaient sous les biscaïens et couraient au feu, droits sur leurs étrières, en criant comme des démons rouges : « La balle qui tue ne s'entend pas ! »

« . . . Polonais, amours de Montbrun, cavaliers infatigables durs comme le fer et légers comme l'air, tel ce Chapowski de vingt ans qui s'en allait d'une traite de Varsovie à Valladolid, n'ayant pour nourriture que du lait et du pain grillé, pour transmettre un ordre de Napoléon ;

« . . . Polonais de Sommo Sierra, immortels cheval-légers du régiment Krasinski, qu'un mot du Tondeu con-

damnait à la gloire et à la mort : « En avant, les Polonais ! » et qui se ruait en bourrasque, un escadron après l'autre, par quatre pelotons de douze rangs, le long d'une pente balayée par seize canons espagnols et treize mille fusils ;

« . . . Polonais de Wagram qui chargeaient victorieusement les uhlands de Schwarzenberg, après deux « demi-tours sur place » qui enthousiasmaient les vieux chasseurs de la Garde et forçaient l'admiration de l'Empereur ;

« . . . Polonais des 2^e, 7^e et 9^e d'infanterie de Varsovie et des lanciers de la légion de la Vistule, qui gagnaient à eux seuls la bataille d'Ocana et faisaient ramener par un simple détachement plus de dix mille prisonniers à Madrid ;

« . . . Polonais, sabreurs épiques de Smolensk et de la Moscowa, qui sauvaient le quartier général de Napoléon à Moscou — et la vie de Murat, en passant ;

« . . . Polonais de Reichenbach, 1813, qui chargeaient à tout train et sans avoine, car on ne fait pas de ces galops mortels deux fois de suite, avec une telle fougue et d'une telle vitesse enlevée, que trois généraux fameux de la Vieille Garde venaient dire le soir au capitaine qui avait conduit cette tempête : « Si quelqu'un est plus brave que nous, c'est vous ! »

« . . . Et les petits-fils de ces hommes, de ces géants, je les voyais là, le front baissé, honteux sans doute de s'être battus contre nous.

« Alors, brusquement, je m'approchai de l'un d'eux. Il releva la tête à son tour, comme s'il sortait lui-même d'un songe.

« — Répétez-moi mes paroles, dis-je au sous-officier interprète ; dites-lui que la France sauvera la Pologne.

« Le raide sous-officier se tourna, non pas vers un seul, mais vers tous. Et ces mots clairs, que j'ai notés, retentirent dans la baraque :

« — Francya zbawi Polske ! (La France sauvera la Pologne !)

« De nombreuses voix s'élevèrent aussitôt :

« *Vierzemy (Nous le croyons !)*

« Je voulais savoir ce qu'ils pensaient de nous, dans le fond du cœur.

« — Kohacié Francyé ? leur demanda l'interprète. (Aimez-vous la France ?)

« Alors, ils répondirent ensemble, d'une voix très forte, en employant le mot français :

« — Oui !

« Et il me sembla, ô triste Pologne, que je venais d'en tendre des frères. »

Vient de paraître notre numéro album :

POLONIA-NOËL

consacré à la France et à la Pologne à travers les siècles.

Jamais encore dans un seul ouvrage on n'avait présenté au public un aussi émouvant et complet témoignage de la fraternité séculaire unissant la France et la Pologne. Cette fraternité, ce n'est pas seulement dans les Annales Militaires où elle s'est cependant si glorieusement manifestée, que le présent Album l'étudie ; c'est dans tous les domaines de l'activité intellectuelle et morale.

A cette œuvre qui nécessitait une érudition considérable, les hommes politiques les plus éminents, les historiens les plus réputés, les écrivains les mieux doués ont collaboré, notamment :

MM. Arthur Chuquet, membre de l'Institut de France ; — Antonin Debidour, professeur à la Sorbonne ; — Paul Deschanel, Président de la Chambre des Députés ; — Charles Dupuy, Sénateur de la Haute-Loire ; — Edouard Driault, directeur de la « Revue des Etudes Napoléoniennes », Président du Comité Michelet ; — Yves Guyot, ancien Ministre ; — Georges Lacour-Gayet, membre de l'Institut ; — André Lebey, député, membre de la Commission des Affaires Extérieures ; — Louis Martin, Sénateur du Var ; — Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles ; — Stéphane Pichon, Sénateur, ancien Ministre des Affaires Etrangères ; — Camille Le Senne ; — Henri Welschinger, membre de l'Institut, etc., etc.

Magnifiquement illustré de documents rares et anciens, pour la plupart inconnus ou inédits en France, l'Album Polonia-Noël, consacré à la France et à la Pologne à travers les siècles, constitue une œuvre d'un intérêt politique, historique et artistique de tout premier ordre.

Les exemplaires sont en vente à l'administration de la revue *Polonia* (3 bis, rue La Bruyère, Paris IX^e) au prix de 5 francs, franco 5 fr. 60. — Il a été tiré cent exemplaires sur papier de luxe. Vingt seulement de ces exemplaires sont mis en vente à raison de 30 francs le numéro.

ZIEMIE POLSKIE

Tydzień ubiegły żadnej poważniejszej zmian w obszarze walk, na Ziemiach polskich, nie przyniósł.

— W Uniwersytecie warszawskim.

W uniwersytecie warszawskim odbyło się zebranie studentów, na którym omawiano pytanie, czy studenci mają wstępować w charakterze wolontariuszy do armii polskiej. Rezolucja nie została ogłoszona. Przypuszczają, iż ogłoszenia rezolucji zabroniła cenzura, gdyż studenci wypowiedzieli się przeciwko wstępowaniu do armii. Niemiecki organ oficjalny donosi o aresztowaniu kilku studentów.

— Skład rady stanu.

Austrjackie «Biuro Korespondencyjne» donosi pod d. 22 bm.:

Lista członków rady stanu z okupacji niemieckiej będzie dzisiaj ustalona. Kandydaci otrzymają od gen. gub. Beselera do podpisania deklaracje, iż mandat przyjmują. Wejść mają: Ludwik Górski (kons. bezp.), Fr. ks. Radziwiłł (kons. bezp.), St. Dzierżbicki (kons. bezp.), Bon. Niemojowski (kons. bezp.), Ad. hr. Ronikier (kons. str. nar.), delegat arcybiskupi (ks. Szelażek lub ks. Przedziecki z Łodzi), Kaz. Natanson (bezp.), Bukowiecki (bezp.), Lud. Grendyszyński (praca nar.), Stefan Dziewulski (Liga P. P.), chłop Stolarski (z Łódzkiego), A. Śliwiński (C. K. N.), Kaczorowski (CKN.-NZR.), Kunowski (CKN.-PPS.), delegat klubu państw. (Gruźewski albo Studnicki).

Z okupacji austriackiej najpoważniejszymi kandydatami są: Wojciech hr. Rostworowski (kons. str. nar.), Targowski (kons. str. nar.), Bielński (bezp. z radomskiego), ks. Rokoszyński (kanonik z Radomia), poseł Łempicki (LPP.), sędzia Sokółowski (LPP. z piotrkowskiego), chłop Maj, dr. Jankowski (CKN. z Lublina), Piłsudski (CKN.); jedno miejsce nieustalone.

Lista będzie miała w swej znacznej większości aktywny charakter. Stanowczo odmówił udziału p. Chmielewski (LPP.) z powodu przepracowania.

Marszałkiem wybrany będzie St. Dzierżbicki. Komisarzami władz okupacyjnych mianowani będą: hr. Lerchenfeld, zastępcą: hrabia Hutten-Czapki i Zychliński (od Niemców), Madeyski, zastępcą: Ign. Rosner i starosta Iżkowski (od Austrii).

W sprawie tej donoszą z Warszawy do «Czasu»: Układy, które się toczyły z Kołem międzypartyjnym, rozbiły się. Na propozycję ks. Zdzisława Lubomirskiego, aby Koło bezpartyjne otrzymało 10 reprezentantów, generał Beseler odpowiedział odmownie. Wskutek tego lista kompromisowa, która była gotową i została już uznana przez oba rządy okupacyjne, odpadła. Listę tę popierał Piłsudski, oświadczając, że do rady stanu nie wejdzie bez reprezentantów Koła międzypartyjnego i C. K. N. tj. skrajnej prawicy i skrajnej lewicy. Na tem prawdomożnie oświadczeniu opierały się żądania Koła międzypartyjnego. Po zerwaniu układów, Piłsudski wziął udział w układaniu nowej listy, co wywołało niezadowolone Koła międzypartyjnego.

— «Neue Fr. Presse» o polskiej armii

W «Neue Fr. Presse» czytamy: «Tworzeniem armii polskiej zajmą się Niemcy przy współudziale oficerów austro-węgierskich... Dla oficerów polskich stoją otworem wszystkie stanowiska komenderujących, narazie jednak, z powodu braku polskich oficerów, na stanowiska te powołani będą częściowo oficerowie niemieccy i austro-węgierscy. Przyszła armia polska przydzielona będzie do armii niemieckiej. Przydzielenie to, a nie wcielenie, jak w wielu dziennikach podano, ma na celu zapewnienie wojskom polskim charakteru wojsk regularnych. Stworzenie nowych sztabów, mimo, że wielu niższych oficerów polskich powołanych będzie na wysokie stanowiska, wymagać będzie kilku lat czasu. Narazie więc stanowiska te obejmą wyżsi oficerowie niemieccy i austro-węgierscy. Naczelne dowództwo nad armią polską obejmą Niemcy, do których siły zbrojne będzie przydzielona królewska armia polska także ze względu na prawo międzynarodowe (!). Tem samem rozwiązana była i kwestja uzbrojenia i wyekwipowania wojsk polskich, zwłaszcza wobec tak wysoko rozwiniętego przemysłu wojennego Niemiec. Prawdopodobnie (!) i polski przemysł powołany zostanie do udziału przy tworzeniu armii polskiej.

— Odezwa P. P. S.

Centralny komitet robotniczy Polskiej partii socjalistycznej ogłosił, w dniu 13 zm., następującą odezwę, świadcząca o wzrastaniu opozycji wobec zarządzeń austroniemieckich w Królestwie Polskim.

«Wobec rozlepionych w tych dniach odezw general-gubernatorów — warszawskiego i lubelskiego — w sprawie natychmiastowego tworzenia polskiego wojska ochotniczego, oświadczamy:

«1. Klasa robotnicza gotowa jest bronić Polski i Litwy, ale proletarijat polski uczynić to może z poczuciem, że krew jego nie pójdzie na marne, jedynie w tym wypadku, gdy do walki powoła prawowity i posiadający zaufanie mas ludowych rząd narodowy; władze niemiecko-austriackie nie mogą powoływać pod broń ludu polskiego;

«2. prawowity rząd narodowy istnieć może tylko z ramienia Sejmu ustawodawczego, wybranego przez powszechne, tajne, równe, bezpośrednie i proporcjonalne głosowanie;

«3. w celu zwołania sejmu i przeprowadzenia odpowiednich wyborów należy utworzyć rząd tymczasowy, złożony z przedstawicieli żywiołów demokratycznych i niepodległościowych w społeczeństwie polskim;

«4. władze okupacyjne muszą zaprzestać prowadzonej wciąż jeszcze w Polsce i na Litwie przymusowej branki robotników. Sprawę uregulowania bezrobocia, uruchomienia przemysłu, krajowych robót publicznych, weźmie na siebie rząd narodowy z chwilą, gdy obejmie całokształt władzy cywilnej w kraju.»

Centralny Komitet Robotniczy Polskiej Partii Socjalistycznej.

— Likwidacja policji warszawskiej.

Z Petersburga donoszą, że urzędnicy byłej policji rosyjskiej w Warszawie są coraz liczniej mianowani na różne stanowiska w Rosji, przy czym na ich miejsce nikt nie otrzymuje nominacji. Ostatnio otrzymał nominację na «gradonaczalnika» Petersburga b. pomocnik warszawskiego oberpolicmajstra, gen. Bałk, i na jego miejsce nie mianowano nikogo.

Z tego widać, że odbywa się cicha, lecz faktyczna likwidacja ewakuowanej policji warszawskiej.

— Brak chleba.

Zaopatrzenie się w pieczywo w Krakowie staje się z dniem każdym dla mieszkańców trudniejsze; z powodu braku mąki, piekarze ograniczyli do minimum kontyngens wypiekanego chleba, za którym trzeba bardzo często odbywać długie wędrówki po sklepach lub, w godzinach rannych, wyczekiwać w «ogonku» przed piekarniami. Również jakoś chleba w niektórych piekarniach pozostawia wiele do życzenia. Piekarze tłumaczą się, że otrzymują mąkę mokłą, z której tylko z trudem da się wypiec chleb możliwy do jedzenia. Perspektywę na polepszenie się stosunków w tej dziedzinie niema żadnej. — Publiczność musi się pogodzić z tym przykrym faktem, iż, w przyszłości, brak pieczywa będzie także chronicznym. («Nowa Reforma z d. 29. XII, 1916 r.»)

— O wyodrębnieniu Galicji.

Z Wiednia donoszą do «Czasu»: Sprawa wyodrębnienia Galicji zajmuje oczywiście wszystkie umysły. Należy przestrzedz przed wiadomościami, które odnoszą się do meritum sprawy. Są one, mniej lub więcej uzasadnionemi domysłami, praca bowiem w tej kwestji osłonięta jest tajemnicą, którą nakazuje jej natura; to tylko jest pewnym, że nowy gabinet stoi na gruncie wyodrębnienia Galicji, że kompetentne czynniki zajmują się przygotowaniem odpowiednich projektów. Dzisiaj z pewnością przedczesnym jest rozstrzygać pytania, czy wyodrębnienie nastąpi w drodze parlamentarnej, czy pozaparlamentarnej, jak również wszystkie kombinacje co do terminu. Pewnym jest tylko to, że postanowienie rozszerzenia autonomii nie uległo zmianie.

— Sieroszewski pod sądem.

«Kurjer Poznański» podaje, że, w warszawskim sądzie wojennym, rozpatrywana była sprawa Wacława Sieroszewskiego. Sieroszewskiego pociągnięto do odpowiedzialności za list do pułkownika Sikorskiego z powodu zrzeczenia się przezeń kierownictwa akcją werbunkową w Królestwie. Sieroszewski przedłożył sądowi świadectwo zwolnienia z szeregów legionów, wskutek czego sprawa jego uznana została za niepodlegającą kompetencji sądu wojennego.

— Sprawa polska w parlamencie węgierskim

Na interpelację w sejmie węgierskim, odparł hr. Tisza, że nie uważa za rzecz możliwą rozwo-

zić się sprawie polskiej, gdyż, z jednej strony, nie chce wywoływać podejrzeń Polaków co do szczerości zamiarów niemieckich, z drugiej zaś — obawia się wywołania w polskich kołach politycznych nadmiernych nadziei, przekraczających granice możliwego ich zrealizowania w praktyce.

Hr. Karoly odpowiedział Tiszy, że myli się, jeżeli sądzi, że Polacy uwierzyli szczerze w obietnice austriacko-niemieckie i ślepo będą szli za wskazówkami z Berlina. Dopóki Polacy — mówił Karoly — nie zobaczą urzeczywistnienia obietnic co do prawdziwej niepodległości Polski, nie należy rachować na ich sympatje.

AKT MOCARSTW CENTRALNYCH KŁĘSKĄ DLA POLSKI!

Świadectwo kapitana sztabu austriackiego.

«Dziennik Polski» ogłasza niepospolitego znaczenia dokument, list otwarty Władysława Gettlicha, byłego austriackiego sztabowca, Polaka, obdarzonego, w czasie wojny, wielkiem zaufaniem austriackiej komendy, ozdobionego trzema wysokimi orderami habsburskiej monarchii... list ten został wystosowany do pułkownika Władysława Sikorskiego, jednego z twórców planu uzbrojenia Królestwa:

«Do J. W. P. Władysława Sikorskiego, pułkownika legionów polskich, szefa Departamentu wojskowego N. K. N. w sprawie projektu rekrutacji w Królestwie Polskim.

Genewa, 5 listopada 1916.

Szanowny Panie Pułkowniku! Dzisiejszy akt ogłoszenia niepodległości Polski stanowić ma zwrot w dotychczasowej, dwuwiekowej polityce mocarstw centralnych w stosunku do Polski. Dopiero, ednak przez rozciągnięcie go na prowincje zabrane Polsce przez siebie i pozostawienie narodowi pełnej swobody w użyciu sił dla sprawy polskiej a nie cudzej, mocarstwa centralne udowodnią, że akt ten jest fundamentem niepodległości, a nie naszym podziałem; że jest wezwaniem do walki o niepodległość, a nie formą zmuszenia Polaków do walki o zmianę tytułu dotychczasowej zależności.

«Jak Panu, Panie Pułkowniku, wiadomo, pełniłem, przez pierwsze dwadzieścia miesięcy wojny, służbę jako kapitan w sztabach armji austriackiej, które operowały na terenie Królestwa Polskiego i Litwy, a więc w sztabach generałów kawalerji, R. v. Kummer, v. Boehm-Ermolli, generała-pułkownika v. Koewesa, a w końcu w sztabie austriackiej grupy, walczącej na Litwie, pod komendą marszałka polnego, księcia Leopolda Bawarskiego.

«Prócz zadań natury ściśle wojskowej, należało mi referat w sprawie polskiej, a w szczególności, od lutego 1915 roku, kiedy wszystkie oddziały połowe legionów przeszły pod komendę generała Koewesa, referat sprawy legionów, byłem bowiem w sztabie, gen. Koewesa jedynym Polakiem, znajdującym dokładnie Królestwo Polskie, gdzie żyję od siedemnastu lat.

«Stąd datuje nasza znajomość. Wbrew optymizmowi Pana, Panie Pułkowniku, nie kryłem przed Nim obawy, że w kołach decydujących, tak wojskowych jak i politycznych, chęci do dopuszczenia niezależności nie było; że, przeciwnie, ewentualność tę uważano za poważne niebezpieczeństwo ze względu na niewyzerpaną i w stosunku do mocarstw centralnych, liczną ludność Królestwa.

«Panu, Panie Pułkowniku, te wątpliwości też nie były obojętne, tembardziej, że cała polityka administracyjno-wojskowa zmierzała do unieszkodliwienia tego materiału ludzkiego.

«Z osiągnięciem największych zwycięstw, w lecie 1915, właśnie po wyparciu Rosjan z Polski, ewentualność rozwiązania kwestji polskiej w duchu prawdziwej niepodległości już wogóle nie była brana na serio. Wtedy drogi nasze rozeszły się chwilowo. Pan, Panie Pułkowniku, zostałeś w Piotrkowie, mnie szybki bieg operacji posunął daleko, na wschód, za Białowieską Puszcze.

«Mimo to zostałem w stałej styczności z krajem i czynnikami, decydującymi o jego losach, począwszy od najwyższych dygnitarzy a na panu Jerzym Cleinowie skończywszy. Do Warszawy wjechałem z pierwszymi oddziałami wojsk pruskich, przy boku księcia Fryderyka Pruskiego, dwa dni przed głośnym wjazdem księcia Leopolda Bawarskiego, gdy z Pragi i Saskiej Kępy padały jeszcze kule kulomiotów rosyjskich na Zjazd Zamkowy i Aleje Jerozolimskie.

« Ale i potem byłem częstym gościem w Warszawie, przyjeżdżając tam z frontu litewskiego kilkakrotnie przez kraj spalony i zniszczony doszczętnie przez dawnych opiekunów i nowych oswobodzicieli.

« Wrażenia z tych przejazdów, wśród tysięcy grobów zmarnowanej ludności polskiej, zwłaszcza dzieci, którym sił zabrakło by się dać zagnać wraz z resztą ewakuowanych na wschód, zestawione z tendencją załatwienia sprawy polskiej, panującą wówczas w Warszawie, skłoniły mnie do jaknajenergiczniejszego przeciwdziałania akcji Departamentu wojskowego N. K. N., stojącego pod komendą Szan. Pana, akcji, mającej na celu powołanie pod broń całej ludności Królestwa Polskiego, wbrew jej żywiołowemu oporowi przeciw zmuszaniu jej do walki w ówczesnych warunkach.

« W końcu, nie chcąc przykładać ręki do zamachu na społeczeństwo, wśród którego żyję, skorzystałem ze sposobności wyjazdu do Szawcarji, by stąd oświadczyć władzom wojskowym, że, za oddanie sprawy polskiej w ręce Prus, dalek walczyć nie będę.

« Nie wiem o ile krótki, zaledwie kilkomiiesięczny rozdział, jaki mnie dzieli od opuszczenia służby, usunął obawy państw centralnych i ich niechęć do rozwiązania kwestji polskiej w duchu niepodległościowym; to wiem jednak, że przyniósł on nowe, gwałtowne zapotrzebowanie rekruta: i tego ma dostarczyć Polska.

« Dziś, kiedy świat cały woła o koniec rozlewu krwi, Polska zniszczona materialnie do gruntu, dorzucić ma do miliona trupów, do milionów kalek nowe setki tysięcy swoich synów bez względu na tych, co padli i codziennie padają w Szampanji, na Litwie i na Wołyniu, w Siedmiogrodzie i w Tyrolu, nad Dźwiną, i na Kaukazie, bez względu na te setki tysięcy kobiet i dzieci, padłych w drodze na wschód.

« Pozostała ludność męska ma być powołana pod broń, aby dać nowe dziesiątki tysięcy trupów i kalek. Dla uzyskania rzeczywistej niepodległości ofiara ta nie byłaby za wielką.

« Ale niebezpieczeństwo leży w tem, że ta ostatnia karta, nieogólnie wygrana, przynieść może narodowi jedynie tylko niczem nie powetowaną stratę.

« Historia dzisiejszej wojny wskazuje niezbicie, że, przez dokładnie, w tajemniczo opracowaną i niespodzianie społeczeństwu narzuconą organizację mobilizacyjną, można zmusić każdy naród do walki wbrew jego woli i przeciw jego interesom.

« Organizacja poboru w Polsce, urodzona prawie w łonie Departamentu wojskowego N. K. N. jest już, co do najdrobniejszych szczegółów, opracowaną: projekt mocarstw centralnych może tylko w środkach przeprowadzenia różnić się od Pańskiej dwuletniej pracy. Panu, Panie Pułkowniku, jako wtajemniczonymu we wszystkie szczegóły tego planu i jako człowiekowi fachowemu, wiadomo również dobrze, jak i mnie, w jakich warunkach powołanie to mogłoby stać się obudzeniem sił narodowych do nowego życia, a w jakim sparaliżowaniem go na zawsze.

« Przez Pana opracowany, choć w Cieszynie i w Berlinie odpowiednio przerobiony, plan poboru będzie prawdopodobnie przedłożony do zaakceptowania « w imię narodu » osobom nie fachowym i to prawdopodobnie z terminem zbyt krótkim, by można było zorientować się, co do doniosłości konsekwencji pojedynczych szczegółów.

« Celem mojego listu jest właśnie ustalenie zawczasu, od kogo społeczeństwo polskie musi żądać dokładnych wyjaśnień w sprawie, dotyczącej najżywniejszej kwestji wszystkich warstw ludności. Dlatego kopję tego listu przesyłam równocześnie wybitniejszym jednostkom tutaj i, naturalnie, w innej formie, i w kraju.

« Nie wątpię, że Pan, Panie Pułkowniku, nie odmówi odpowiednich wyjaśnień i swojej pomocy w zabiegach, by prowadzona przez Pana, od początku wojny, wbrew oporowi ludności Królestwa Polskiego, akcja, nie stała się nieszczęściem dla narodu.

« Kończę wyrazami prawdziwego poważania
podp. Władysław Gettlich
dotychczas kapitan c. i k. wojsk
austriackich.

« Wkrótce po wysłaniu listu kap. Władysława Gettlicha, nadeszła wiadomość o podaniu się do dymisji pułkownika Sikorskiego i wycofaniu się z całej akcji werbujującej.

OFIARY

Nadesłano do Administracji « Polonii » następujące dary:

Dla Żołnierzy-Polaków:

WPP: Błażej Kasperkiewicz, 5 fr.; — René i Caraibec Picado z Costa-Riki, 40 fr.; — M. Beck, 40 fr.; — Jan Reszke, prezes Komitetu Rannych, 400 fr.; — K. Ruzs, były Wolontariusz, bajorczyk, 5 fr.; — Antoni Madejski, 5 fr.; — za pośrednictwem Jana Styki, zebrane przez Koło Polskie na nabożeństwie w Nicei, 105 fr. 20 cent.; — M. Reine, 5 fr.; — Br R., 2 fr. 50 cent.; — E. Kreisler, 5 fr.; — Michał Tyszkiewicz, 200 fr.; — E. Bernus, 5 fr. 50 cent.; — Razem nadesłano, **483 fr. 90 cent.**

Łącznie z ogłoszonymi w numerze 1 « Polonii » (22.310 fr. 90 cent.) zebrano dla Żołnierzy-Polaków, do dyspozycji Komitetu Rannych, **22.794 fr. 80 cent.**

— W cesarstwie Rosyjskiem.

Ostatnie dni przyniosły z Rosji szereg nowin, których doniosłości, z powodu braku bliższych informacji, nie tylko ocenić, lecz i zrozumieć niepodobna.

Zgon oślawionego Rasputina, owego tajemniczego chłopca, któremu przypisywano wpływy potężne a ujemne na bieg spraw państwa, zdawał się wróżyć pożądane zmiany. Piotrogród śmierć nagłą Rasputina powitał wybuchem niekłamnej radości.

W kilka dni później, nastąpił znów raptowny zwrot.

Mianowany przed kilku tygodniami prezes ministrów, Trepow otrzymał dymisję: minister oświaty, liberalnego kierunku, Ignatiew, został usunięty. Na prezesa gabinetu powołano księcia Galicya, o którym wiadomo tylko, iż jest członkiem skrajnej prawicy. Stanowisko ministra dróg i komunikacji dostało się Kulczykiemu, również nowicjuszu. Prezesem Rady Państwa mianowano Szezegłowitowa, byłego ministra sprawiedliwości, z którego rządów rozgrywał się słynny proces Bailisa. Szezegłowitow, w sprawie polskiej, a raczej w stosunku do sądownictwa w Królestwie Polskiem i palestry, zajmował stanowisko nieprzejednane.

Deputowany Miliukow, w dniu 26 grudnia, wypowiedział znów doniosłą mowę, w której ujawnił, że « siły tajemnicze » ocaliły nie tylko Stürmera, Manuilowa i ich najbliższych, lecz, co więcej, przyczyniły im odznak zaszczytnych.

Ostatnie telegramy donoszą, że rząd rosyjski, począwszy od dnia 1 stycznia starego stylu (14 stycznia), zabronił wywozu zagranicę wszelkich druków, książek, wydawnictw i czasopism. Godzi się zaznaczyć, iż, od pewnego czasu, wszystkie, nadechodzące czasopisma, podlegające cenzurze rewizyjnej, zaopatrzone były w stemple « cenzury wywozowej » — to znaczy, że podlegały, przy wysyłce zagranicę, ponownej rewizji poszczególniej Obecnie, gdyby rozporządzenie to zostało utrzymane, informacje dotyczące tego, co się dzieje w cesarstwie rosyjskiem, ograniczone będą do oschłości urzędowych telegramów.

Dla nas, Polaków, zarządzenie to zamieni się w zupełne odcięcie nas od trzech milionów Rodaków. Nie będziemy otrzymywali ani czasopism polskich, ani książek polskich, tak upragnionych, ani znaku życia o tych, z którymi przecież stanowimy gromadę, wolną od terroru wojsk austroniemieckich.

Usiłowania Polaków, dążące, i słusznie, do wzmoczenia łączności tych wszystkich, co pozostali, czy wyrwali się, czy usunięci byli poza kordon austroniemieckiego naporu, mogą się rozbić całkowicie o rzeczone rozporządzenie. Skazani byłibyśmy na nowy rozdział, na nowe rozczłonkowanie, nie moglibyśmy komunikować się nawet z tymi Rodakami, którzy, tak jak my, znajdują się w obozie Aljantów.

Trzeba atoli uzbroić się w cierpliwość i wstrzymać, iż to rozporządzenie będzie zmienione przez inne i to nie z uwagi na nasze polskie troki, które w tym są wogóle argumentem, lecz dla racji, zadających cios śmiertelny znaczeniu opinji społeczeństwa rosyjskiego.

POLEGLI

ś. + p.
MICHAŁ MIĘDOWICZ

Wolontariusz Polski, rodem z zaboru niemieckiego, poległ na polu chwały, ranny śmiertelnie dnia 23 stycznia, 1915 roku.

Zgon chwalebny Międowicza został zaznaczony w rozkazie dziennym Armji francuskiej, mówiąc o poległym « prawdziwym legionista, oddany swym dowódczom, odważny do zuchwałstwa ».

ś. + p.
FRANCISZEK ANDRZEJEWSKI

Wolontariusz polski, rodem z Królestwa Polskiego, górnik, poległ na polu chwały, na froncie, pod Salonikami.

ś. + p.
WINCENTY GOLBIK

Wolontariusz polski, Ślązak, urodzony w Dąbie, pod Katowicami, górnik, pracował przed wybuchem wojny, na kopalni w Barlin, dep. Pas-de-Calais a zaciągnął się był do szeregu w Rodez, poległ na froncie, pod Salonikami.

ś. + p.
JÓZEF TUREK

Wolontariusz polski, rodem z Galicji, poległ na froncie pod Salonikami.

ś. + p.
JAN TUREK

Wolontariusz polski, brat rodzony poprzedniego, poległ w potyczce, w Marokku.

Wolontariusze polscy armji Kanadyjskiej, polegli na froncie we Francji: (według oficjalnej listy, ogłoszonej w czasopiśmie kanadyjskich).
F. DUNKOWSKI, Buffalo, N. Y.
R. METRASZ, Fall River, Mass.
F. SIKORSKI, Winnipeg, Alta.
J. SOKOŁOWSKI z Królestwa Polskiego.
R. S. O. DROWSKI, Quelfh, Ont.
D. FUTURAŃSKI, Toronto, Ont.

ś. + p.
STANISŁAW BOBRYK

Żołnierz-Polak, korpusu rosyjskiego, na froncie francuskim, sierżant, rodem z powiatu Siedleckiego w Królestwie Polskiem, poległ, w dniu 7 listopada 1916 roku, i pochowany został na jednym z cmentarzy pod Murmelon przez towarzyszyw przy udziale francuskiego księdza katolickiego.

Rodzina poległego przebywa w części Królestwa, zajętej przez Austrjaków.
Cześć pamięci Żołnierzy-Polaków!

— Na marginesie.

Wychodzący w Piotrogradzie « Kurjer Nowy » znów zamieścił (numer 150) jedną więcej elukubrację paryską, podpisaną inicjałami « S. T.-ski » a stanowiącą jeden więcej klasyczny przykład fabrykowania opinji...

Autor tej, tak zwanej, korespondencji bardzo się gniewa na protest Polaków przeciwko proklamacji austroniemieckiej, irytuje go niezmiernie, że proklamację tę podpisał Profesor Zygmunt Laskowski, prezes Komitetu Wolnej Polski... Ale, na szczęście, na szczęście, w wydawaniu za kordonek cenzury francuskiej dorywcem pismie, znalazł artykuł p. J. de L. i cieszy się z tego artykułu i raduje, że ten artykuł p. J. de L. ocalił « resztę » Komitetu rzeczonoego w oczach... urzędnika tegoż Komitetu, pisującego francuskie artykuły we francuskim piśmie.

A ponieważ ów p. « S. T. — ski » mówi do czytelników, nie mających wyobrażenia o tem, co się dzieje nad Sekwaną, — przeto czytelnicy ci, zwolennicy « orientacji » odmiennej, westchnęli z ulgą... Tak, p. « S. T. — ski » wszystkich, podpisanych na proteście, ogłosił w « Kurjerku » za « szlachciców i « konserwatystów » !!!... zapominając nawet, że przy inicjałach J. L. musiał dodać szlachecką partykulę « de »...

UCZCIE DZIECI WASZE PO POLSKU!

Ale nie na tem polega ścisłość « korespondenta »...

Czytał odnośny numer « *Polonii* », w której zamieszczony był protest, badał podpisy i nie dostrzegł... że, między podpisami znajdują się już nie inicjały, lecz pełne imię i nazwisko tego, którego ogłasza w Kurjerku, jako ratownika dobrego imienia Komitetu Wolnej Polski..

Jest to jeden z drobnych przykładów ścisłości utworów p. « S. T. — ski »; — mają się one tak do prawdy i słuszności, jak pseudonim oplakanego korespondenta do jego prawdziwego nazwiska.

A przecież « *Kurjer Nowy* », nawet gdyby mu dogadzał « kierunek » podobnych kompozycji, winien by postarać się osprytniejszą ich redakcję. (Aka.)

NEKROLOGJA

† W pierwsze święto Bożego Narodzenia, rozstał się z tym światem śp. *Brat Albert* (Adam Chmielowski), jeden z najzasłużeńszych ludzi w naszym kraju, a znany w całej Polsce ze swych cnót samarytańskich i serca, poświęconego biednym i upadłym. Śp. Adam Chmielowski urodził się w Królestwie w r. 1848. W 1863 r. brał udział w powstaniu; podczas jednej z walk stracił nogę. Właściwym jego zawodem było malarstwo, okazał też w tej dziedzinie rzeczywisty talent. Ale współczujące niedoli ubogich jego serce kazało porzucić mu zawód artystyczny i oddać się w całości na usługi cierpiącym i wydziedziczonym. Jeszcze za życia śp. biskupa Dunajewskiego, gdy raz przekonał się, w jakich rozpaczliwych warunkach mieści się 150 ubogich w nędznej przytułku nad Wisłą, za zezwoleniem arcybiskupa zajął się tymi ubogimi. Tak powstał zakład dla biednych w roku 1888. Prócz tego założył w Krakowie dwa zakłady żeńskie.

Zakłady Brata Alberta rozszerzyły się niebawem po kraju, zawiadują nimi Bracia tej samej nazwy, co Brat Albert. reguły III zak. św. Franciszka, Albertyni, żeńskimi zaś zakładami Siostry Albertynki. Braci jest około 60, tyleż mniej więcej i Sióstr. Posiadają zakłady we Lwowie, Tarnowie i Przemysłu. Mnóstwo chorych i biednych, a także i dzieci znajduje przytułek w tych zakładach. Chrześcijańska i serdeczna opieka zbawieny wywiera wpływ na ludzi zupełnie upadłych i na pozór straconych. W samym Krakowie stwierdzono, że, dzięki przytułiskom Brata Alberta, liczba spraw karnych, oddanych przez policję sądom, spadła, w jednym roku, z 5 000 na 4 000.

Starzec, który wszystkie swe siły oddał biednym i nieszczęśliwym, z zapalem i poświęceniem starając się krzepić nietylko nędzą wyniszczone ciało, ale i dusze, zatrute występkiem, opuścił rzeszę serdecznie ukochaną, zostawiając wszakże następców, którzy zbożne jego dzieło dalej prowadzić będą. Pamięć jednak wielkiego opiekuna ubogich trwać będzie długo w naszym społeczeństwie, które o niepożytych jego zasługach nie zapomni.

† Gazety z kraju przyniosły niedawno wiadomość, że, w klasztorze OO Kapucynów w Nowem Mieście, nad Pilicą zmarł gwardjan, O Feliks Sadowski, kapłan zakonnik-jubilat, przeżywszy lat 82. Wiadomość ta z pewnością nie tylko dla ludu naszego, ale nawet dla szerszego ogółu nie będzie obojętną i wywoła szczery żal, że szczuple grono ubogich synów św. Franciszka w Nowem Mieście, tych prawdziwych « ojców duchownych i opiekunów ludu », zmniejszyło się znowu o jednego, a jednego z ostatnich już weteranów-zakonników, niegdyś, przed rokiem 1864-m, tak licznych w kraju naszym.

† W Broniszowie, zmarł, w 80 roku życia, Juliusz Grzymała Śląski, właściciel dóbr Broniszów, w dniu 22 listopada, przeżywszy lat 52 życia i 25 kapłaństwa.

† Dnia 18-go b. m., zmarł w Warszawie, na aneurysm serca, Mikołaj Dominik hr. Potocki, właściciel dóbr Hrycków na Podolu. Pochodził z t. zw. linii prymsowskiej.

† W majątku Jasionna, w ziemi kieleckiej, zakończył życie Ksawery Krzywoszewski, przyrodni brat redaktora « *Świata* » i « *Kujera Polskiego* », Stefana Krzywoszewskiego.

† W Krzeszowicach (pod Krakowem), zmarł 23 b. m. ks. Józef Slesarczyk, proboszcz miejscowy, w 60 roku życia a 37 kapłaństwa.

POLONIA-NOËL

Nasze wtóre już Album gwiazdkowe wyszło z pod prasy...

Pomimonesłuchanie trudnych warunków wydawniczych, podrożenia papieru, osłabienia sprawności technicznej, pomimo kłopotów i kosztów wręcz olbrzymich, ofiarować możemy dziś dzieło, nieznanej oddawna świetności...

O komplikacjach doprowadzenia tej pracy do skutku, niech świadczy bodaj ten jeden jedyny dokument, że tegoroczne Album nasze, poświęcone Francji i Polsce na przestrzeni wieków, wynosi więcej niż koszt całorocznego wydawania « *Polonii* » w roku 1914!... Jakoż, bez przesady i przechwałki, powiedzieć możemy, iż wydawnictwo nasze może stanąć w szeregu dzieł Emigracji Polskich, dzieł, które, przed laty, miały hojnych mecenasów które, po dziś dzień, są ozdobą zbiorów bibliotecznych...

Nieufnych zapraszamy do obejrzenia Albumu i zachęcamy gorąco do pośpiechu, gdyż, wobec olbrzymich wydatków, pomimo chęci i woli uczynienia Albumu naszego dziełem przystępnym dla wszystkich, będziemy zmuszeni niebawem podwyższyć jego cenę sprzedażną i jedynie w myśli pokrycia kosztów własnych, o zysku bowiem innym, krom moralnego, nawet roić nie możemy.

Przypominamy, iż *Album Polonia-Noël* kosztuje **jeszcze obecnie 5 fr.**, z przesyłką pocztową **5 fr. 60 cent.**

Nadto zaznaczamy, iż wydaliśmy 100 egzemplarzy na papierze wytwornym, egzemplarzy numerowanych i że z nich *tylko dwadzieścia* mamy do sprzedania po *30 franków* za egzemplarz.

KRONIKA PARYSKA

◊ W Kościele Polskim.

W niedzielę, dnia 28 stycznia, o godzinie 10 i pół rano, odbędzie się, w Kościele Polskim, uroczyste nabożeństwo, jako w rocznicę Powstania styczniowego; na nabożeństwo to Dyrektor Misji Polskiej zaprasza wszystkich, przebywających w Paryżu, Rodaków.

◊ Przypominamy.

Przypominamy wszystkim Sz. Prenumeratom « *Polonii* », że, z powodu podrożenia papieru, wzmoczenia się naszych kosztów wydawniczych, pomimo chęci i woli, zmuszeni byliśmy, z dniem pierwszym stycznia, podwyższyć cenę abonamentu rocznego i półrocznego.

Czyli, że, obecnie, prenumerata « *Polonii* » wynosi:

We Francji (Paryż i prowincja): Rocznie 15 fr.; — półrocznie 8 fr. — kwartalnie, jak dotąd, 4 fr.

Zagranicą: Rocznie 18 fr.; — półrocznie 10 fr.

◊ Zebrania i odczyty.

Jutro, w niedzielę, o godzinie 8 wieczorem, w lokalu Towarzystwa Artystów Polskich, odbędzie się Pierwsze Ogólne Miesięczne Zebranie Członków. Ze względu na wymagania chwili obecnej, Członkowie Towarzystwa proszeni są o punktualne przybycie na Zebranie, gdyż rozpocznie się ono dokładnie 5 minut po 8-mej.

Jutro, w niedzielę, o godzinie 2 i pół po południu, w sali Colarossi, odbędzie się, urządzony staraniem Uniwersytetu ludowego, odczyt p. Z. Klemensiewicza p. t. « Nauki ścisłe a życie ». W przyszłą niedzielę, dnia 28 stycznia, o tej samej porze i w tejże sali, wygłosi odczyt p. J. Stróżecki na temat « Polacy na Syberji ».

◊ Wiadomości żołnierskie.

P. R. Skawiński, podporucznik 15 szwadronu służby samochodowej, został mianowany porucznikiem.

Kapitan Męcarski, 4 szwadronu trenów wojskowych, został mianowany, z wyboru, szefem szwadronu (komendantem).

Stanisław Fleischer, Wolontariusz, Bajończyk,

obecnie w artylerji ciężkiej, przebywał na kilku dniowym urlopie w Paryżu.

◊ Wykłady języka polskiego w Szkole Języków Wschodnich.

Dzięki inicjatywie p. Paul Boyer, Dyrektora Szkoły żywych Języków Wschodnich, począwszy od dnia 24 stycznia rb., rozpoczyna się wykłady języka polskiego. Kursy prowadzi będzie p. Z. L. Zaleski, mając za program « wykład zasad języka polskiego, ćwiczenia z zakresu przekładów i rozmów ».

Kursy te będą odbywały się dwa razy tygodniowo. We środy, od godziny dziesiątej do dwunastej w południe, i w piątki, od godziny jedenastej do dwunastej w południe. Pierwszy wykład d. 24. o 10 rano.

Wiadomość tę powitają niezawodnie nasi Czytelnicy z głębokim zadowoleniem.

Szkoła Języków Wschodnich należy we Francji do najważniejszych Instytucji naukowych francuskich. Powołanie do wykładów p. Z. L. Zaleskiego daje pewność iż kursy będą prowadzone nie tylko według nowoczesnych metod badania i krzewienia języka, lecz i z podkładem zawodowego wykształcenia literackiego, które, dla trudności technicznych, jedna słuchaczów barwnością a porównawczo odslanianiem nieznanych horyzontów myśli.

Lektorowi języka polskiego Szkoły Języków Wschodnich zasyłamy życzenia powodzenia największego a Dyrektorowi Szkoły, p. Paul Boyer, gorące podziękowania za inicjatywę i za urzeczywistnienie tej inicjatywy.

◊ Kolonja polska w Lyonie.

Szczupła gromadka Polaków w Lyonie nie przestaje dawać dowodów żywotności i krzątania się około wytworzenia zwartej ogniska polskiego.

Minione święta nasi Rodacy lyońscy obchodzili wspólną Wigilią jak świadczy o tem pamiątkowe « menu », zaopatrzone w sympatyczne a drogie każdemu z nas « memento » w postaci mapy Polski, według atlasu francuskiego, z roku 1762.

Na połowę przyszłego miesiąca lutego, Rodacy nasi zapowiadają konferencję o Polsce p. Georges'a Bienaimé.

Jeżeli się weźmie pod uwagę, że w Lyonie przebywa zaledwie kilkunastu Polaków i że tych kilkunastu Polaków zdołało wytworzyć nawet Instytucję Pomocy Ofiarom wojny w Polsce i wogóle tyle naszej sprawie zjednać popularności, to można powinszować Gromadce Lyońskiej wytrwałości i energii.

◊ Podziękowanie.

« *Polonia* » poczuwa się do miłego obowiązku wyrażenia firmie A. Bouillon swego najwyższego podziękowania za dostarczenie jej i założenie lamp elektrycznych i ogrzewania gazowego.

Firma A. Bouillon udzieliła lokalowi « *Polonii* » doskonałego materiału, instalację przeprowadziła szybko i znakomicie i po cenach bardzo niskich.

Wszystkim Rodakom polecamy gorąco firmę A. Bouillon (112, rue de Belleville), zasługuje ona na największe poparcie i zaufanie.

◊ Wystawa obrazów.

Wszystkich, interesujących się sztuką polską, uprzejmie zapraszamy do lokalu Tow. Art. polskich, 164, boulevard Montparnasse, o god. 2, w niedzielę dn. 21 b. m. na otwarcie wystawy obrazów rzeźb i rysunków, urządzoną przez Bratnią pomoc Art. polskich, znajdujących się obecnie we Francji.

Coraz większe zainteresowanie się sztuką polską we Francji i chęć przyjęcia z pomocą Art. polskim przez ułatwienie sprzedaży dzieł sztuki, skłoniły nas do urządzenia wystawy i pozyskania współdziału najbardziej znanych artystów naszych we Francji. Wystawa otwarta będzie codziennie, z wyjątkiem czwartku, od godziny 10 rano do 6 p. p. do końca lutego b. roku.

Wszystkich przyjaciół naszych prosimy o liczne przybycie. Za zarząd Br. pomocy, Zenon Nowakowski, sekretarz.

◊ Dary.

Dla uczczenia pamięci Henryka Sienkiewicza, WPan Michał Tyszkiewicz złożył, na nasze ręce, na Fundusz Sierot imienia Henryka Sienkiewicza, fundusz zbierany przez Komitet Generalny w Vevey, 500 fr.

Dla Żołnierzy-Polaków, do dyspozycji Komitetu Rannych, WPan Michał Tyszkiewicz ofiarował równocześnie franków 200. WPan Jan Reszke, prezes Komitetu, złożył, 100 fr.

Imieniem obdarowanych Instytucji, zasyłamy Ofiarodawcom serdeczne « *Bóg zapłać* ».



Wystawa rysunków dziatwy polskiej.

Wydział Towarzystwa Artystów Polskich w Paryżu komunikuje nam, co następuje:

Wystawa rysunków dziatwy polskiej w Paryżu odbędzie się w maju rb., w lokalu Towarzystwa.

Uprzejmie prosimy rodziców i opiekunów, aby prace swych pociech skrupulatnie przechowywali i, 15 kwietnia rb. (od 2 do 6 po południu) złożyli je w lokalu Towarzystwa — dziatwie zaś polską, by, skorzystawszy z długich wieczorów, nie szczędziła pracy i wysiłków i rysowała — zaznajamiając w ten sposób ogół społeczeństwa ze swymi upodobaniami, fantazją, poczuciem piękna i temperamentem.

Na wystawę przyjmowane będą rysunki oryginalne (nie kopjowane) dzieci polskich do lat 12. Tyle komunikat Wydziału Towarzystwa Artystów Polskich.

Do przedmiotu projektowanej Wystawy powrócimy niebawem.

Jasełka.

Urządzone, staraniem Towarzystwa pracującej kolonii, Jasełka udały się całkowicie. Teatr był wypełniony szczerze. Przedstawienie szło sprawnie. Strona dekoracyjno-kostjumowa wypadła pomyślnie.

Przemówienie objaśniające, w języku francuskim, z właściwą sobie swadą i znajomością polskich rzeczy, wygłosił niestrudzony nigdy, gdy o imię polskie chodzi, p. Georges Bienaimé. Część muzyczna, prowadzona przez p. Z. Krużewską, wyróżniała się starannym doбором motywów i umiejętności ich przeprowadzeniem. Gwarno więc było, ubiegłego poniedziałku, w teatrze, ku des Arts, na prastarych Batignollach, i ochocho. Na sali, krom całego zastępu arystokracji, zauważyliśmy sporę liczbę publiczności francuskiej z p. Hervem na czele.

Były nawet prawdziwe pączki, od 30 cent. sztuka, ale, które spożywano z tem przeświadczeniem, że każdy z nich dorzuca grosik na głodnych w Polsce.

Artyści z powołania i przygodni amatorzy przyczynili się gorliwie do sukcesu. Nie wymieniamy poszczególnie ich zasług, bo zasługa tu była wspólna a największa z niej część przypada Towarzystwu pracującej kolonii, które, z tak pomyślnie udanego przedstawienia, niezawodnie dużo grosza dla Ofiar wojny zebrało.

Poszukiwany.

Witold Miziniak, żołnierz-legjonista, poszukiwany, za naszym pośrednictwem, przyjaciela swego, Tadeusza Słepowron-Olszewskiego.

Wszyscy, którzy by mogli udzielić wskazówek o poszukiwanym, proszeni są o podanie jej do Redakcji « Polonii ».

ODPOWIEDZI REDAKCJI

Panu Bat. Dziękujemy za pamięć. Z powodu tego głupstwa nie będziemy kruszyli kopji dlatego bodaj, że stąd zrobilibyśmy jedynie reklamę jakiemuś niepoczesnemu pisarkowi. Podobne banialuki są obustronne; gdyby, nawzajem. Francuzi chcieli prostawie przypadkowe i rozmyślnie głupstwa, ukazujące się w polskich dziennikach, mieli by materiału polemicznego chyba na całe lata.

Panu Stanisławowi L. L. L. Nazwa urzędowa, zatwierdzona, Komitetu Pomocy ofiarom wojny w Polsce brzmi dokładnie: « Komitet Generalny pomocy dla Ofiar wojny w Polsce » a po francusku « Comité général de secours pour les Victimes de la Guerre en Pologne ». Przymiotnika « Veveyski » nie ma w tytule, natomiast pod tytułem widnieje napis « siège à Vevey (Suis-e) ». Nazwa « Komitet Veveyski » jest określeniem dowolnym zarówno jak miano « Komitet pro Polonia ». To ostatnie wyrażenie poczęło się z ogłoszanej przez nas, przed dwoma laty, i przez jedno z czasopism włoskich. « ankiet », obie nosiły nazwę « Pro Polonia ». Innemi słowy, « Komitet Veveyski » i « Komitet pro Po-

lonia » są warjantami nazwy właściwej, zatwierdzonej i urzędowej. « Komitet Generalny pomocy Ofiarom wojny w Polsce ».

Panu Kons. K. Od chwili wybuchu wojny, « Polonia », na równi ze wszystkimi wydawnictwami francuskimi, podlega cenzurze prewencyjnej, wojskowej i dyplomatycznej, tak w części swego francuskiego tekstu, jak i polskiego. Decyzje cenzury regulują rozkazy, zgóry idące, te ostatnie zaś rozgrywane się wypadki. Normy stałe nie istnieją. Zależą bowiem nie tylko od powołanych przyczyn, lecz i od znaczenia i stanowiska danego czasopisma. Bardzo często to, co wolno napisać dziennikowi francuskiemu o Polsce, tego nie wolno powtórzyć « Polonii » i odwrotnie. Inne podobno ma znaczenie wiadomość dorywcza, w wydawnictwie ogólnoinformacyjnym, a inne zaś sama wiadomość w czasopiśmie, poświęconem wyłącznie pewnej sprawie i uważanem za wyraz pewnej opinii. Poza temi rygorami, obowiązującymi « Polonię » na równi z wydawnictwami francuskimi, ta ostatnia żadnym specjalnym obstronieniem nie podlegała i nie podlega.

Pani T. Gwia. Tak jest, winna jest nam SzPani aż całe 50 cent. za zmianę adresu ostatniego a nawet, dla ścisłości, za dwie już zmiany. Opłata ta wynika z kosztów przedrukowywania każdorazowego adresu.

Panu Józefowi M. O. Co czynić? Pracować. Szanowny panie, nie opuszczać rąk, nie dręczyć daremnie, bo stąd żadnego pożytku. Pisze nam SzPan, że posiada środki, że chętnie by tych środków użył, owoż niech SzPan rozpowszechnia wydawnictwa o Polsce, mówi o Polsce, czuwa nad imieniem Polski, łączy się z Rodakami. Pyta nas SzPan, która z dwu wymienionych Instytucji lepsza? Że o tej i tej mówiono Mu to i tamto! Są to małostkowości. Różnią się one między sobą, lecz obie są polskimi Instytucjami, obie skupiają Polaków, jeżeli tej lub owej, coś się nie udaje, jeżeli coś się dzieje naopak, to dlatego, że brak ludzi pracy, brak ludzi czynu i wytrwania. Więc nie namawiany Go na żadne przekonania, jeno na to zasadnicze, że skoro ma SzPan warunki, winien SzPan dobrać się z tego błędnego koła niemocy, zjełczenia, skwaszenia, gorczy. Wyrzekaniem niczego się nie osiągnie. Liczyć możemy tylko na własne siły.

Pani Marii B. 21-93. Domaga się SzPani od nas powiększenia działu wiadomości polskich i z Polski. Dział ten w « Polonii » staramy się, wedle miejsca i nowin, uwzględnić przedewszystkiem. O jego wartości może SzPani przekonać się w naszej Redakcji... Każdy numer « Polonii » jest przedrukowywany, niemal od deski do deski, przez czasopisma polskie, stokroć od nas zasobniejsze! Niechże to posłuży SzPani za dowód, najpierw, jak trudno o dobre informacje a dalej, jak bardzo ostrożni jesteśmy w wyborze tych informacji. Przytaczane przez SzPanią źródła prasy rosyjskiej nam nie wystarczają. Czasopisma rosyjskie naogół nie posiadają dobrych wiadomości z Polski lub zaprawiają je kolorytem własnym, odpowiadającym swemu kierunkowi. Zaprowadzenie działu literackiego w « Polonii » jest ciągle naszym pragnieniem, lecz trzeba, aby « Polonia » mogła stale wychodzić w objętości 12 stron duku! Jest to atoli tymczasem udaremnione rachunkiem administracyjnym życzenie... I my jesteśmy przekonani, że tak powiększona « Polonia » miałaby nieskończenie większą doniosłość, lecz, narazie, wolno nam dopiero do tego dążyć. W ciągu trzech lat pracy i tak już rozwinęliśmy naszą sprawność wydawniczą w stopniu, który rozmaitym kłopotom spokoju nie daje! Ale to dopiero początek. Dziękujemy serdecznie za życzenia dobre i słowa uznania.

Panu Sta. Sta. Mamy w tej chwili « sześć », wyraźnie sześć nowych wydawnictw w druku ze środków Funduszu Wydawniczego. Za tydzień, ogłosimy pierwsze Tymczasem rozesłemy prace historyczną p. Marii Gasztowtówny; kilkadziesiąt egzemplarzy odbiliśmy specjalnie dla Uczestników Funduszu. Biblioteka « Polonii » pomnoży się bardzo szybko.

Panu W. W. Jest SzPan w błędzie. Biorący udział w Radzie stanu obywatel z kaliskiego, Niemojewski, nie ma żadnego związku z literatem i publicystą, Andrzejem Niemojewskim, łączy ich podobieństwo nazwisk tylko.

FOURRURES & PELLETERIES
Garde pendant l'été
E. REIFEN
19, rue Auber — PARIS

VITTEL

GRANDE SOURCE

poleca się cierpiącym na:
ARTRETYZM — SKLEROZE
REUMATYZM — PODAGRĘ

BIENENFELD JACQUES

KUPIJE: PEREY, — DROGIE KAMIENIE
— BIŻUTERJE OKAZYJNE —

PARYŻ, 62, rue Lafayette, 62

Téléph.: CENTRAL, 90-10

MADRYD, 11 & 12, Puerta del Sol

ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

J. BAUER

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE
37, rue des Martyrs — PARIS

DENTS

SOINS, POSE et REPARATIONS
de SUITE. Broch. gratis et franco.
Louvre Dentaire 73, Rue Rivoli
Face Samaritaine.

• FUTRA — WYROBY FUTRZANE •

REPARACJE — PRZERÓBK

S. BESTER

• 4, rue Richer, 4 — PARIS •

MARCELI BARASZ

35, RUE EUGÈNE CARRIÈRE,
PARIS

wydawnictwo kart
pocztowych, bromo-
wych — studjów w akade-
mickich; próby wysyła
za zaliczeniem.

FUTRA HENRI HUT
66, rue de Provence, 66

WIELKIE ZAKŁADY

OGRODNICZE

(Właściciel: **Edm. DENIZOT**)

polecają:

WSZELKIE DRZEWA OWOCOWE,
OZDOBNE, FORMOWANE, etc.

Cenniki na żądanie darmo i oplatnie

Adres: **E. DENIZOT**

Grandes Pépinières — MEAUX

(Seme-et-Marne)

FOURRURES & PELLETERIES

E. FISCH

48, rue Grenéta — PARIS

Librairie **GARNIER Frères**

6, Rue des Saints-Pères, Paris (VII^e)

Słownik Francusko-Polski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawny w płótno miękkie, 32° 2 fr.

Słownik Polsko-Francuski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawny w płótno miękkie, 32° 2 fr.

Dwa wymienione słowniki, oprawne w jeden tom, w skórę miękką, cielistą. 4 fr. 50 cent.

Wysyła się franko za przekazem pocztowym

Do nabycia we wszystkich księgarniach i w Administracji « Polonii ».

LE GERANT: P. NEVEU

PARIS.— IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.